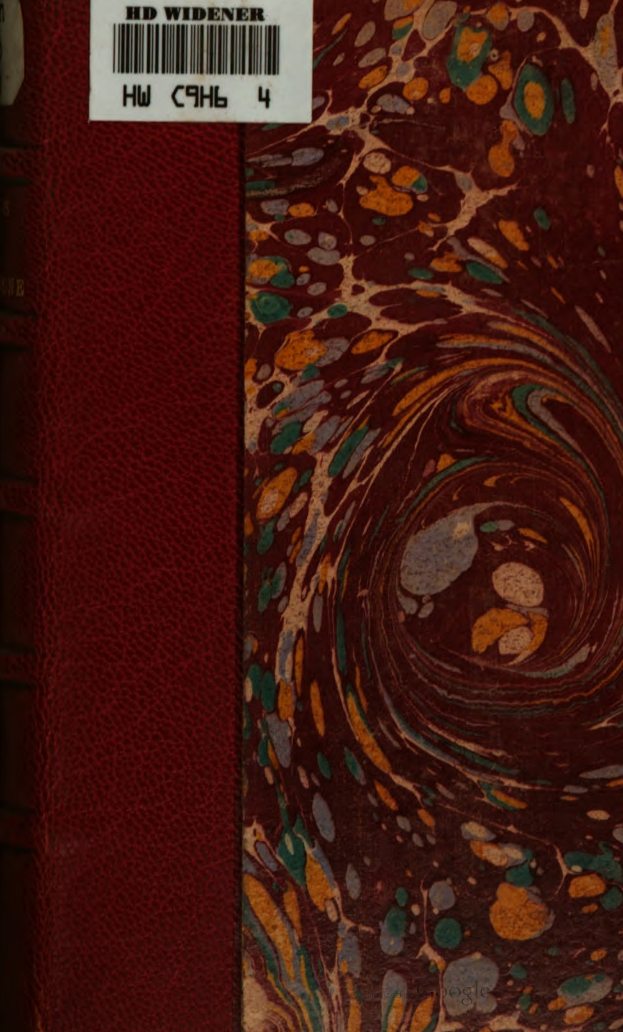
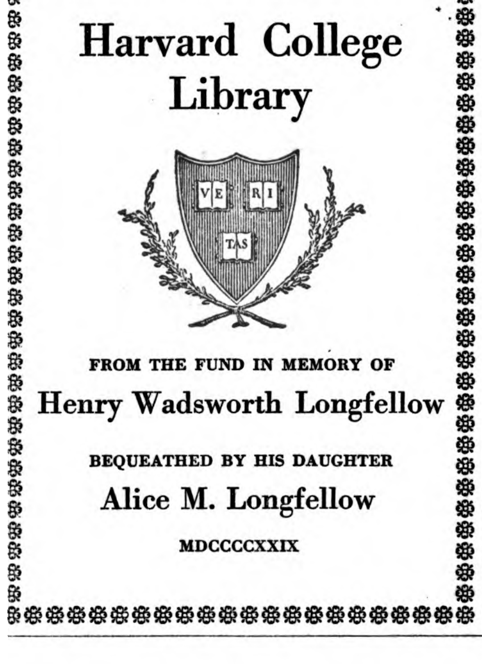

HD WIDENER
HW C9H6 4
Google


VE
RI
TAS



ESSAIS

DE

MONTAIGNE,

ÉDITION NOUVELLE, où se trouvent *ses Lettres* et le Discours de LA BOETIE *sur la Servitude volontaire*, ou *le Contr'un.*

Avec les Notes de COSTE.

Novit se ipsum.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez LOUIS, Libraire, rue de Savoie, n°. 12.

1801.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans le Tome II.

Fin de la Table du Tome II.

ESSAIS DE MONTAIGNE.

CHAPITRE XIV.

On est puny pour s'opiniastrer en une Place sans raison.

LA vaillance a ses limites, comme les autres vertus : lesquelles franchies, on se trouve dans le train du vice : en maniere que par chez elle on se peut rendre à la temerité, obstination et folie, qui n'en sçait bien les bornes, malaisez en verité à choisir sur leurs confins.

De cette consideration est née la coustume, que nous avons aux

guerres, de punir, voire de mort, ceux qui s'opiniastrent à deffendre une Place, qui par les reigles militaires ne peut estre soustenue. Autrement sous l'esperance de l'impunité il n'y auroit poullier qui n'arrestast une armée. Monsieur le Connestable de Mommorency au siege de Pavie, ayant esté commis pour passer le Tesin, et se loger aux faux-bourgs Saint Antoine (1), estant empesché d'une tour au bout du pont, qui s'opiniastra jusques à se faire battre, fit pendre tout ce qui estoit dedans : Et encores depuis accompagnant Monsieur le Dauphin au voyage delà les monts, ayant pris par force le chasteau de

(1) Memoires de Martin du Bellay, Liv. II, fol. 82.

Villane, et tout ce qui estoit dedans ayant esté mis en pieces par la furie des soldats, horsmis le Capitaine et l'Enseigne (2), il les fist pendre et estrangler pour cette mesme raison : Comme fist aussi le Capitaine Martin du Bellay lors Gouverneur de Turin (3), en cette mesme contrée, le Capitaine de S. Bony : le reste de ses gens ayant esté massacré à la prise de la place. Mais d'autant que le jugement de la valeur et foiblesse du lieu, se prend par l'estimation et contrepois des forces qui l'assaillent (car tel s'opiniastreroit justement contre

(2) Memoires de Guillaume du Bellay, Liv. VIII, fol. 402.

(3) Id. ibid. Liv. IX, fol. 425.

deux coulevrines, qui feroit l'enragé d'attendre trente canons) on se met encore en compte la grandeur du Prince conquerant, sa reputation, le respect qu'on luy doit, il y a danger qu'on presse un peu la balance de ce costé-là. Et en advient par ces mesmes termes, que tels ont si grande opinion d'eux et de leurs moyens, que ne leur semblant raisonnable qu'il y ait rien digne de leur faire teste, ils passent le cousteau par tout où ils trouvent resistance, autant que fortune leur dure : Comme il se voit par les formes de sommation et deffi, que les Princes d'Orient et leurs successeurs, qui sont encores, ont en usage, fiere, hautaine et pleine d'un commandement barbaresque. Et au quartier par où les

Portugais escornerent les Indes, ils trouverent des Estats avec cette loy universelle et inviolable, que tout ennemy vaincu par le Roi en presence, ou par son Lieutenant, est hors de composition de rançon et de mercy. Ainsi sur tout il se faut garder, qui peut, de tomber entre les mains d'un Juge ennemy, victorieux et armé.

CHAPITRE XV.

De la punition de la couardise.

J'OUY autrefois tenir à un Prince, et très-grand Capitaine, que pour lascheté de cœur un soldat ne pouvoit estre condamné à mort : lui estant à table faict recit du procès du Seigneur de Vervins, qui fut

condamné à mort (1) pour avoir rendu Bouloigne. A la vérité c'est raison qu'on face grande difference entre les fautes qui viennent de nostre foiblesse, et celles qui viennent de nostre malice. Car en celles icy nous nous sommes bandez à nostre escient contre les reigles de la raison, que Nature a empreintes en nous : et en celles-là, il semble que nous puissions appeller à garant cette mesme Nature pour nous avoir laissé en telle imperfection et defaillance. De maniere que prou de gens ont pensé qu'on ne se pou-

(1) Au Roi d'Angleterre Henry VIII, qui l'assiegeoit en personne. Voyez sur la pauvre manœuvre du Seigneur de Vervins, les Memoires de Martin du Bellay, L. X, fol. 506 et suiv.

voit prendre à nous, que de ce que nous faisons contre nostre conscience. Et sur cette reigle est en partie fondée l'opinion de ceux qui condamnent les punitions capitales aux heretiques et mescreans, et celle qui establit qu'un Advocat et un Juge ne puissent estre tenus de ce que par ignorance ils ont failly en leur charge.

Mais quant à la couardise, il est certain que la plus commune façon est de la chastier par honte et ignominie. Et tient-on que cette reigle a esté premierement mise en usage par le Legislateur Charondas : et qu'avant luy les loix de Grece punissoyent de mort ceux qui s'en estoyent fuis d'une bataille : là où il ordonna seulement (2) qu'ils

(2) Diodore de Sicile, L. XII, c. 4.

fussent par trois jours assis (3) emmy la place publicque, vestus de robe de femme : esperant encore s'en pouvoir servir, leur ayant fait recevoir le courage par cette honte. (a) *Suffundere maluit hominis sanguinem quàm effundere.* Il semble aussi que les loix Romaines punissoyent anciennement de mort, ceux

---

(3) Au milieu de la place. -- *Emmy,* d'*in medio.* De *medium* nous avons fait *mi,* dit Menage dans son Dictionnaire Etymologique. Ainsi de *medius dies* nous avons fait midi; et minuit de *media nox,* etc.

(a) Songez plutôt à faire monter le sang au visage d'un homme, qu'à le lui tirer des veines. *Tertull. in Apologet.* p. 583. Tom. Edit. *Beati Rhenani,* Parisiis, an. 1566. Dans cet endroit Tertullien parle d'une Loi trop cruelle contre les Debiteurs,

qui avoyent fuy. Car Ammianus Marcellinus dit que l'Empereur Julien (4) condamna dix de ses soldats, qui avoyent tourné le dos à une charge contre les Parthes, à estre degradez, et après à souffrir mort, suivant, dit-il, les loix anciennes. Toutesfois ailleurs pour une pareille faute il en condamne d'autres (5), seulement à se tenir

---

que l'Empereur Severe annulla en substituant à la peine de mort la vente des biens : *Et in pudoris notam*, dit Tertullien, *capitis pœna conversa, bonorum adhibitâ proscriptione : Suffundere maluit hominis sanguinem quàm effundere.*

(4) *Decem milites ex his qui fugerant exauctoratos capitali addixit supplicio, sequutus veteres Leges*, Lib. XXIV, c. 4. Edit. Francisci Lepreux, Lugd. 1660.

(5) *Omnes eos qui fugisse arguebantur,*

parmi les prisonniers sous l'enseigne du bagage. L'aspre chastiment du Peuple Romain contre les soldats eschapez de Cannes, et en cette mesme guerre, contre ceux qui accompagnerent Cn. Fulvius en sa deffaite, ne vint pas à la mort. Si est-il à craindre que la honte les desespere, et les rende non froids amis seulement, mais ennemis.

Du temps de nos Peres le Seigneur de Franget, jadis Lieutenant de la Compaignie de Monsieur le Mareschal de Chastillon, ayant par Monsieur le Mareschal de Chabannes esté mis Gouverneur de Fontarabie (6) au lieu de Monsieur du Lude,

---

inter impedimenta et sarcinas et captivos agere iter imposuit. Amm. Marcell. Lib. XXV, c. 1.

(6) En 1523. -- Fontarabie fut rendüe

et l'ayant rendue aux Espagnols, fut condamné à estre degradé de noblesse, et tant luy que sa posterité declaré roturier, taillable, et incapable de porter armes : et fut cette rude sentence executée à Lyon. Depuis souffrirent pareille punition (7) tous les Gentils-hommes qui se trouverent dans Guyse, lors que

l'année suivante par Franget, comme le nomme constamment le Pere Daniel dans son Histoire de France. Peut-être que Franget n'est qu'une faute d'impression : ce qui me le persuade, c'est que dans les Memoires de Martin du Bellay, d'où Montaigne a tiré tout ce qu'il nous dit ici, ce Gouverneur de Fontarabie est toujours nommé Frauget, Liv. II, fol. 69, *verso*, et fol. 70, et suiv.

(7) En 1536. Memoires de Guillaume du Bellay, Liv. 7, fol. 324.

le Comte de (8) Nansau y entra : et autres encore depuis. Toutesfois quand il y auroit une si grossiere et apparente ou ignorance ou couardise, qu'elle surpassast toutes les ordinaires, ce seroit raison de la prendre pour suffisante preuve de meschanceté et de malice, et de la chastier pour telle.

CHAPITRE XVI.

Un traict de quelques Ambassadeurs.

J'OBSERVE en mes voyages cette practique, pour apprendre tousjours quelque chose par la communication d'autruy, (qui est une

(8) Ou Nassau.

des plus belles escholes qui puisse estre) de ramener tousjours ceux avec qui je confere, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux.

(a) *Basti al nocchiero ragionar de' venti,*
Al bifolco de itori, et le sue piaghe
Conti' l guerrier, conti' l pastor gli armenti.

(a) « Que le pilote se contente de parler » des vents, le bouvier des taureaux, le » guerrier de ses blessures, et le berger » de ses troupeaux. » --- J'apprens du dernier Traducteur Anglois de Montaigne, que ces trois vers Italiens, dont je n'ai pû découvrir l'Auteur, ont été imités de ces deux de Properce, Liv. II, Elegie I, vs. 43 et 44.

Navita de ventis, de tauris narrat arator,
Enumerat miles vulnera, pastor oves.

Un Italien d'un très-bon esprit, et très-habile dans la connoissance des livres,

Car il advient le plus souvent au contraire, que chascun choisit plustost à discourir du mestier d'un autre que du sien : estimant que c'est autant de nouvelle reputation acquise : tesmoin le reproche qu'Archidamus fait à Periander, (1) qu'il quittoit la gloire d'un bon medecin, pour acquerir celle de mauvais poëte. Voyez combien Cesar se desploye largement à nous faire entendre ses inventions à bastir ponts

et surtout des meilleurs qu'ait produit l'Italie, m'a assûré qu'il y a une Traduction Italienne en vers, de Properce ; et que c'est de là que Montaigne a pris ces trois vers Italiens, qui sont très-bien et très-fidelement traduits du Latin de cet ancien Poëte.

(1) Plutarque dans son Traité des Dits notables des Lacédémoniens, à l'article, Archidamus, fils d'Agesilaus.

et engins : et combien au prix il va se serrant, où il parle des offices de sa profession, de sa vaillance, et conduite de sa milice. Ses exploicts le verifient assez capitaine excellent : il se veut faire cognoistre excellent ingenieur : qualité aucunement estrangere. Le vieil Dionysius (2) estoit très-grand chef de guerre, comme il convenoit à sa fortune : mais il se travailloit à donner principale recommendation de soy, par la poësie : et si n'y sçavoit guere. Un homme de vacation juridique, mené ces jours passez voir une estude fournie de toutes sortes de livres de son mestier, et de tout autre mestier, n'y trouva nulle occasion de s'entretenir : mais il s'ar-

(2) Diodore de Sicile, L. XV, c. 6.

resta à gloser rudement et magistralement une barricade logée sur la vis de l'estude, que cent capitaines et soldats recognoissent tous les jours, sans remarque et sans offense.

(b) *Optat ephippia bos piger, optat arare caballus.*

Par ce train vous ne faictes jamais rien qui vaille. Ainsi, il faut travailler de rejetter tousjours l'architecte, le peintre, le cordonnier, et ainsi du reste, chascun à son gibier.

Et à ce propos, à la lecture des Histoires, qui est le subject de toutes gens, j'ay accoustumé de considerer qui en sont les escrivains. Si ce sont personnes, qui ne facent

---

(b) Le bœuf voudroit porter la selle, et le cheval labourer. Horat. Epist. 14, L. I, vs. 43.

autre profession que de lettres, j'en apprens principalement le stile et le langage : si ce sont Medecins, je les croy plus volontiers en ce qu'ils nous disent de la temperature de l'air, de la santé et complexion des Princes, des blessures et maladies : si Jurisconsultes, il en faut prendre les controverses des droicts, les loix, l'establissement des polices, et choses pareilles : si Theologiens, les affaires de l'Eglise, censures Ecclesiastiques, dispences et mariages : si courtisans, les mœurs et les ceremonies : si gens de guerre, ce qui est de leur charge, et principalement les deductions des exploicts où ils se sont trouvez en personne : si Ambassadeurs, les menées, intelligences, et practiques, et maniere de les conduire.

A cette cause, ce que j'eusse passé à un autre, sans m'y arrester, je l'ay poisé et remarqué en l'Histoire du Seigneur de Langey, très-entendu en telles choses. C'est qu'après avoir conté ces belles remonstrances de l'Empereur Charles cinquiesme, faictes au Consistoire à Rome, present l'Evesque de Macon, et le Seigneur de Velly, nos Ambassadeurs, où il avait meslé plusieurs paroles outrageuses contre nous; et entre autres, (3) que si ses Capitaines et Soldats n'estoient d'autre fidelité et suffisance en l'art militaire, que ceux du Roy, tout sur l'heure il s'attacheroit la corde au col, pour luy aller demander mi-

(3) Martin du Bellay, dans ses Memoires, Liv. V, fol. 229.

sericorde : (Et de cecy il semble qu'il en creust quelque chose : car deux ou trois *fois* en sa vie depuis il lui advint de redire ces mêmes *mots*) aussi qu'il deffia le Roy (4) de le combattre en chemise avec l'espée et le poignard, dans un batteau : le dit Seigneur de Langey, suivant son histoire, adjouste que les dicts Ambassadeurs faisants une despesche au Roy de ces choses (5), luy en dissimulerent la plus grande partie, mesmes lui celerent les deux articles precedens. Or j'ay trouvé bien estrange, qu'il fust en la puissance d'un Ambassadeur de se dispenser sur les advertissements qu'il doit faire à son maistre, mesme

(4) Id. ibid. fol. 227, *verso.*

(5) Id. ibid. fol. 234, *verso.*

de telle consequence, venant de telle personne, et dits en si grand' assemblée. Et m'eust semblé l'office du serviteur estre, de fidelement representer les choses en leur entier, comme elles sont advenues : afin que la liberté d'ordonner, juger et choisir demeurast au maistre. Car de luy alterer ou cacher la verité, de peur qu'il ne la prenne autrement qu'il ne doit, et que cela ne le pousse à quelque mauvais party, et cependant le laisser ignorant de ses affaires, cela m'eust semblé appartenir à celuy qui donne la loy, non à celuy qui la reçoit, au curateur et maistre d'eschole, non à celuy qui se doit penser inferieur, comme en authorité, aussi en prudence et bon conseil. Quoy qu'il en soit, je ne voudrois pas estre servy de cette façon en mon petit faict.

Nous nous soustrayons si volontiers du commandement sous quelque pretexte, et usurpons sur la maistrise : chascun aspire si naturellement à la liberté et authorité, qu'au Superieur nulle utilité ne doit être si chere, venant de ceux qui le servent, comme luy doit estre chere leur simple et naïfve obeissance. On corrompt l'office du commander, (6) quand on y obeit par discre-

(6) Je viens d'apprendre de M. Barbeyrac sur Pufendorff, L. V, c. 4, not. 2, que cette pensée est prise d'Aulu-Gelle, dont voici les propres termes : *Corrumpi atque dissolvi officium omne imperantis ratus, si quis ad id, quod facere jussus est, non obsequio debito, sed consilio non desiderato respondeat.* Aul. Gell. Lib. I, c. 13.

tion, non par subjection. Et P. Crassus, celuy que les Romains estimerent (7) cinq fois heureux, lors qu'il estoit en Asie Consul (8), ayant mandé à un ingenieur Grec, de luy faire mener le plus grand des deux mas de Navire, qu'il avoit veu à Athenes, pour quelque engin de batterie, qu'il en vouloit faire: cettuy-cy sous titre de la science, se donna loy de choisir autrement, et mena le plus petit, et selon la

---

(7) *Quòd esset ditissimus, quòd nobilissimus, quòd eloquentissimus, quòd jurisconsultissimus, quòd Pontifex maximus.* « Parce qu'il étoit très-riche, très-» noble, très-éloquent, fort sçavant dans le » Droit, et souverain Pontife. » *Aul. Gellii Noctes Atticæ*, L. I, c. 13.

(8) Id. ibid.

raison de l'art, le plus commode. Crassus ayant patiemment ouy ses raisons, luy fit très-bien donner le fouet : estimant l'interest de la discipline plus que l'interest de l'ouvrage. D'autre part pourtant on pourroit aussi considerer que cette obeïssance si contrainte n'appartient qu'aux commandements precis et prefix. Les Ambassadeurs ont une charge plus libre, qui en plusieurs parties depend souverainement de leur disposition. Ils n'executent pas simplement, mais forment aussi et dressent par leur conseil, la volonté du Maistre. J'ay veu en mon temps des personnes de commandement, repris d'avoir plustost obey aux paroles des lettres du Roy, qu'à l'occasion des affaires qui estoient près deux. Les hommes d'enten-

dement accusent encore aujourd'huy l'usage des Roys des Perse, de tailler les morceaux si courts à leurs agents et lieutenants, qu'aux moindres choses ils eussent à recourir à leur ordonnance : ce delay, en une si longue estendue de domination, ayant souvent apporté des notables dommages à leurs affaires. Et Crassus escrivant à un homme du mestier, et luy donnant advis de l'usage auquel il destinoit ce mas, sembloit-il pas entrer en conference de sa deliberation, et le convier à interposer son decret?

CHAPITRE

CHAPITRE XVII.

De la Peur.

Obstupui, (a) steteruntque comæ, et vox faucibus hæsit.

Je ne suis pas bon Naturaliste (1) (qu'ils disent) et ne sçay guere par quels ressorts la peur agit en nous : mais, tant y a que c'est une estrange passion : et disent les Me-

(a) Tout transi de peur, mes cheveux se herisserent, et ma voix se glaça dans mon palais. Eneid. L. II, vs. 774.

(1) C'est-à-dire, comme ils parlent. Montaigne nous apprend par cette parenthese, que le terme de Naturaliste ne faisoit que de commencer à s'introduire dans notre Langue.

decins qu'il n'en est aucune qui emporte plustost nostre jugement hors de sa deuë assiette. De vray, j'ay veu beaucoup de gens devenus insensez de peur : et au plus rassis il est certain, pendant que son accès dure, qu'elle engendre de terribles esblouissements. Je laisse à part le Vulgaire, à qui elle represente tantost les bisayeulx sortis du tombeau enveloppez en leur suaire, tantost des Loups-garous, des Lutins, et des Chimeres. Mais parmy les soldats mesmes, où elle devroit trouver moins de place, combien de fois a-t-elle changé un troupeau de brebis en escadrons de corselets ? des roseaux et des cannes en gensdarmes et lanciers ? nos amis en nos ennemis ? et la Croix blanche à la rouge ? Lors que Monsieur de

Bourbon (2) prit Rome, un port' enseigne, qui estoit à la garde du Bourg saint Pierre, (3) fut saisi de tel effroy à la premiere alarme, que par le trou d'une ruine il se jetta, l'enseigne au poing, hors la ville droit aux ennemis, pensant tirer vers le dedans de la ville; et à peine enfin voyant la troupe de Bourbon se ranger pour le soustenir, estimant que ce fust une sortie que ceux de la ville fissent, il se recogneut, et tournant teste rentra par ce mesme trou, par lequel il estoit sorty plus de trois cens pas avant en la campagne. Il n'en advint pas du tout si heu-

(2) En 1527.

(3) Memoires de Martin du Bellay, L. III, fol. 101.

reusement à l'enseigne du Capitaine Julle, lors que saint Paul fut pris sur nous par le Comte de Bures et Monsieur du Reu. Car estant si fort esperdu de frayeur, que de se jetter à tout son enseigne hors de la ville, par une canoniere, (4) il fut mis en piece par les assaillants. Et au mesme siege, fut memorable la peur qui serra, saisit, et glaça si fort le cœur d'un Gentil-homme, (5) qu'il en tomba roide mort par

(4) Memoires de Guillaume du Bellay, Liv. VIII, fol. 384, *verso*. Et cestuy cy je le vey, dit Guillaume du Bellay.

(5) Id. ibid. fol. 385. « Aussi, dit encore Guillaume du Bellay, » un Gentil-homme qui estoit auprès de moy, » entra en telle frayeur qu'il tomba mort » sans être frappé, car je le feis visiter. »

terre à la bresche, sans aucune blessure.

Pareille rage pousse par fois toute une multitude. En l'une des rencontres de Germanicus contre les Allemands, deux grosses troupes prindrent d'effroy deux routes opposites : l'une fuyoit d'où l'autre partoit. Tantost elle nous donne des aisles aux talons, comme aux deux premiers : tantost elle nous cloüe les pieds, et les entrave, comme on lit de l'Empereur Theophile, lequel en une bataille qu'il perdit contre les Agarenes, devint si estonné et si transi, qu'il ne pouvoit prendre party de s'enfuyr : (b)

(b) La peur s'effrayant même de ce qui pourroit lui donner du secours. Quinte Curce, L. III, c. 11, num. 12.

adeò pavor etiam auxilia formidat: jusques à ce que Manuel l'un des principaux Chefs de son armée, l'ayant tirassé et secoüé, comme pour l'esveiller d'un profond somme, luy dit :

(6) « Si vous ne me suivez, je » vous tueray : car il vaut mieux » que vous perdiez la vie, que si

---

(6) Zonaras, d'où Montaigne a tiré ce fait, dit, selon la vieille Traduction de J. Millet : « Si vous ne me suyvez, je vous » tueray : car il vaut mieux que vous per- » diez la vie, que si estant prisonnier vous » procurez un si grand deshonneur à la » Republique. » M. Barbeyrac m'a indiqué ce passage ; mais je n'ai pas été à portée de consulter l'original Grec, que je cite présentement dans la Note suivante, faite en 1738.

» estant prisonnier, vous veniez à » (7) perdre l'Empire. »

Lors exprime-elle sa derniere force, quand pour son service elle nous rejette à la vaillance, qu'elle a soustraitte à nostre devoir et à nostre honneur. En la premiere juste bataille que les Romains perdirent contre Hannibal sous le Consul Sempronius, une troupe de bien dix mille hommes

(7) Montaigne avait mis dans les premieres éditions, ruïner l'Empire. -- Perdre l'Empire est une expression toute aussi défectueuse que la premiere, sans compter qu'elle est visiblement équivoque. Montaigne auroit évité tout cet embarras s'il eût continué de transcrire la vieille Traduction, qui rend fort exactement la pensée de Zonaras. *Joannis Zonaræ Monachi Tomus Historiarum III*, p. 120, in-folio. Basileæ, ann. 1557.

de pied, qui prit l'espouvante, ne voyant ailleurs par où faire passage à sa lascheté, (8) s'alla jetter au travers le gros des ennemis: lequel elle perça d'un merveilleux effort, avec grand meurtre des Carthaginois: achetant une honteuse fuitte, au mesme prix qu'elle eust eu une glorieuse victoire.

C'est ce dequoy j'ai le plus de peur que la peur. Aussi surmonte-elle en aigreur tous autres accidents. Quelle affection peut estre plus aspre et plus juste, que celle des amis de Pompeius, qui estoient en son navire, spectateurs de cet horrible massacre? Si est-ce que la peur des voiles Egyptiennes, qui commençoient à les approcher, l'estouffa de maniere,

(8) Tit. Liv. L. XXI, c. 56.

(9) qu'on a remarqué, qu'ils ne s'amuserent qu'à haster les mariniers de diligenter, et de se sauver à coups d'aviron; jusques à ce qu'arrivez à Tyr, libres de crainte, ils eurent loy de tourner leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire, et lascher la bride aux lamentations et aux larmes, que cette autre plus forte passion avait suspendües.

---

(9) Cic. Tusc. Quæst. L. III, cap. 27. *Constabat eos qui concidentem vulneribus Cn. Pompeium vidissent, cùm illo ipso acerbissimo, miserrimoque spectaculo sibi timerent, quòd se classe hostium circumfusos viderent, nihil tùm aliud egisse, nisi ut remiges hortarentur, et ut salutem adipiscerentur fugâ: posteaquàm Tyrum venissent, tùm adflictari lamentarique cæpisse.*

(c) *Tum pavor sapientiam omnem mihi*
ex animo expectorat.

Ceux qui auront esté bien frottez en quelque (10) estour de guerre, tous blessez encor et ensanglantez, on les rameine bien le lendemain à la charge. Mais ceux qui ont conceu quelque bonne peur des ennemis, vous ne leur feriez pas seulement regarder en face. Ceux qui sont en pressante crainte de perdre leur bien, d'estre exilez, d'estre subjuguez, vivent en continuelle angoisse; en perdent le boire, le manger, et le

(c) La peur me prive alors de toute ma sagesse. Cic. Tusc. Quæst. L. IV, c. 8.

(10) Un estour, dit Nicot, c'est un conflict et combat : ainsi dit-on l'estour de la bataille ; c'est-à-dire, la menée et demenée de la bataille et du combat.

repos. Là où les pauvres, les bannis, les serfs, vivent souvent aussi joyeusement que les autres. Et tant de gens, qui de l'impatience des pointures de la peur, se sont pendus, noyez et precipitez, nous ont bien appris, qu'elle est encores plus importune et plus insupportable que la mort.

LesGrecs enrecognoissent une autre espece, qui (11) est outre l'erreur denostre discours : venant, disent-ils, sans cause apparente, et d'une impulsion celeste. Des peuples entiers s'en voyent souvent frappez, et des Armées entieres. Telle fut celle qui apporta à Carthage unemerveilleuse desolation. On n'y oyoit que cris et

(11) C'est-à-dire, qui n'est pas causée par une erreur de notre jugement.

voix effrayées: on voyoit les habitants sortir de leurs maisons, (12) comme à l'alarme; et se charger, blesser et entretuer les uns les autres, comme si ce fussent ennemis qui vinssent à occuper leur Ville. Tout y estoit en desordre et en fureur : jusques à ce que par Oraisons et Sacrifices, ils eussent appaisé l'ire des Dieux. Ils nomment cela (13) terreurs Paniques.

(12) Diodore de Sicile, L. XV, c. 7.
(13) Id. ibid. Et Plutarque dans son Traité d'Osis et d'Osiris, c. 8.

CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

Qu'il ne faut juger de nostre heur, qu'après la mort.

(a) *Scilicet ultima semper*
Expectanda dies homini est, dicique beatus
Ante obitum nemo supremaque funera debet.

Les enfants sçavent le conte du Roy Crœsus à ce propos : lequel ayant esté pris par Cyrus, et condamné à la mort, sur le point de l'execution, il s'escria, (1) O Solon, Solon. Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis

(a) Il faut toûjours attendre son dernier jour : car nul ne peut être estimé heureux avant sa derniere heure, et le point final du trépas. Ovid. Metamorph. L. III, Fab. 2, vs. 5, etc.

(1) Herodot. L. I, p. 40.

que c'estait à dire, il luy fit entendre, qu'il verifioit lors à ses despends l'advertissement qu'autrefois luy avoit donné Solon : Que les hommes, quelque beau visage que fortune leur face, ne se peuvent appeller heureux, jusques à ce qu'on leur ayt veu passer le dernier jour de leur vie, pour l'incertitude et varieté des choses humaines, qui d'un bien leger mouvement se changent d'un estat en autre tout divers. Et pourtant Agesilaus, à quelqu'un qui disoit heureux le Roy de Perse, de ce qu'il était venu fort jeune à un si puissant estat : (2) « Ouy, mais, » dit-il, Priam en tel aage ne fust » pas malheureux ». Tantost des

(2) Plutarque dans les Dits notables des Lacédémoniens.

Roys de Macedoine, successeurs de ce grand Alexandre, il s'en faict des Menuysiers et Greffiers à Rome : des Tyrans de Sicile, des Pedans à Corinthe : d'un conquerant de la la moitié du monde, et Empereur de tant d'armées, il s'en faict un miserable suppliant des belitres Officiers d'un Roy d'Egypte : tant cousta à ce grand Pompeius la prolongation de cinq ou six mois de vie. Et du temps de nos Peres ce Ludovic Sforce dixiesme Duc de Milan, soubs qui avoit si long-tems branslé toute l'Italie, on l'a veu mourir prisonnier (3) à Loches : mais après y avoir

(3) En Touraine, sous le Regne de Louïs XI, qui l'y avait fait enfermer en 1500. *Nella Torre di Locies, nella quala*, dit Guicciardin, *stette circa dieci anni*,

vescu dix ans, qui est le pis de son marché. La plus belle (4) Royne vefve du plus grand Roy de la Chrestienté, vient-elle pas de mourir par la main d'un Bourreau ? Indigne et barbare cruauté ! Et mille tels exemples. Car il semble que comme les orages et tempestes se piquent contre l'orgueil et hautaineté de nos bastiments, il y ait aussi là haut des Esprits envieux des grandeurs de ça bas :

---

e insino alla fine della vita, prigione richuendosi in una angusta carcere i pensieri et l'ambitione di colui che prima pena capidano i termini di tutta l'Italia. Histor. di Francesco Guicciardini, à la fin du IVe. Livre.

(4) Marie, Reine d'Ecosse, et mere de Jaques I, Roi d'Angleterre, décapitée en Angleterre par ordre de la Reine Eli-

(b) *Usque adeò res humanas vis abdita quædam*
Obterit, et pulchros fasces sævasque secures
Proculcare, ac ludibrio sibi habere videtur.

Et semble que la fortune quelquefois guette à point nommé le dernier jour de nostre vie, pour montrer

---

zabeth, en 1587. -- Montaigne doit avoir écrit long-temps ceci après l'endroit du Chapitre suivant, où il nous dit, qu'il étoit parvenu jusqu'à l'an 1572; et on ne le trouve point encore dans l'Edition *in*-4. de 1588.

(b) Tant il est vrai qu'il y a une certaine force secrete qui dissipe les entreprises humaines, qui dompte l'orgueil des Grands, et se joue des marques les plus éclatantes de leurs dignités. Lucret. L. V, vs. 1231, etc.

sa puissance, de renverser en un moment ce qu'elle avoit basty en longues années; et nous faict crier après Laberius: (c) *Nimirum hac die unâ plus vixi, mihi quàm vivendum fuit.* Ainsi se peut prendre avec raison, ce bon advis de Solon. Mais d'autant que c'est un Philosophe, à l'endroit desquels les faveurs et disgraces de la fortune ne tiennent rang ny d'heur ny de malheur; et (5) sont les grandeurs et puissances, accidents de qualité à peu près indifferente; je trouve vrai-

(c) J'ai donc aujourd'hui vécu un jour de plus que je n'aurois dû vivre. Macrob. L. II, c. 7.

(5) Dans l'Edition *in*-4°. de 1588, il y a ici: Et sont les grandeurs, richesses, et puissances, accidens de qualité, etc.

semblable, qu'il ayt regardé plus avant: et voulu dire que ce mesme bon-heur de nostre vie, qui dépend de la tranquillité et contentement d'un esprit bien né, et de la resolution et asseurance d'une ame reglée ne se doive jamais attribuer à l'homme, qu'on ne luy ayt veu joüer le dernier acte de sa comédie: et sans doute le plus difficile. En tout le reste il y peut avoir du masque: Ou ces beaux discours de la Philosophie ne sont en nous que par contenance, ou les accidents ne nous essayant pas jusques au vif, nous donnent loisir de maintenir tousjours nostre visage rassis. Mais à ce dernier rolle de la mort et de nous, il n'y a plus que feindre, il faut parler François; il faut montrer ce qu'il y a de bon et de net dans le fond du pot:

(d) *Nam veræ voces tum demum pectore ab imo*
Ejiciuntur, et eripitur persona, manet res.

Voyla pourquoy se doivent à ce dernier traict toucher et esprouver toutes les autres actions de nostre vie. C'est le maistre jour, c'est le jour juge de tous les autres : c'est le jour, dict un Ancien, qui doit juger de toutes mes années passées. Je remets à la mort l'essay du fruict de mes estudes. Nous verrons-là si mes discours me partent de la bouche, ou du cœur. J'ay veu plusieurs donner par leur mort reputation en bien ou en mal a toute leur vie. Scipion beau-

(d) Car alors on parle sincerement et du fond du cœur : le masque tombe, et l'homme paroît tel qu'il est véritablement. Lucret. L. III, vs. 57 et 58.

pere de Pompeius (6) rabilla en bien

---

(6) Cette réflexion est prise de Seneque, si je ne me trompe. Le passage est un peu long, mais si beau que je ne puis m'empêcher de le transcrire ici. Seneque voulant fortifier ici son ami contre les terreurs de la mort, lui dit d'abord : *Faciliùs exhortabor si ostendero non tantùm fortes viros hoc momentum efflandæ animæ contempsisse, sed quosdam ad alia ignavos, in hac re exæquasse animum fortissimorum.* Et immédiatement après, il ajoûte : *Sicut illum Cn. Pompeii socerum Scipionem, qui contrario in Africam vento relatus, cùm teneri navem suam videret ab hostibus, ferro se transverberavit : et quærentibus ubi Imperator esset:* Imperator, *inquit*, bene se habet. *Vos hæc illum parem majoribus fecit, et fatalem Scipionibus in Africâ gloriam non est interrumpi passa. Multum fuit Carthaginem vincere, sed amplius mortem.* Senec. Epist. 24.

mourant la mauvaise opinion qu'on avoit eu de luy jusques alors. Epaminondas interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Cabrias, ou Iphicrates, ou soy-même :

(7) « Il nous faut voir mourir, » dit-il, avant que d'en pouvoir re- » soudre ». De vray on desroberoit beaucoup à celuy-là, qui le poiseroit sans l'honneur et grandeur de sa fin. Dieu l'a voulu comme il luy a pleu : mais en mon temps trois les plus execrables personnes, que je cogneusse en toute abomination de vie, et les plus infames, ont eu des morts reiglées, et en toute circonstance composées jusques à la perfection. Il est des

(7) Plutarque dans les Dits notables des anciens Roys, Princes et Capitaines.

morts braves et fortunées. Je (8) luy ay veu trancher le fil d'un progrez de merveilleux avancement, et dans la fleur de son croist, à quelqu'un, d'une fin si pompeuse, qu'à mon advis ses ambitieux et courageux desseins n'avoient rien de si hault que fut leur interruption. Il arriva sans y aller, où il prétendoit, plus grandement et glorieusement, que ne portoit son desir et esperance. Et de-

(8) Il y a grande apparence que Montaigne veut parler ici de son ami La Boëtie, à la mort duquel il assista, comme il parait par un discours que Montaigne fit imprimer à Paris en 1571, où il a décrit les particularités les plus remarquables de la maladie et de la mort de La Boëtie. Comme ce Discours fait honneur à ces deux illustres amis, et qu'il est devenu fort rare, je le mettrai dans cette Edition.

vança par sa cheute, le pouvoir et le nom, où il aspiroit par sa course. Au jugement de la vie d'autruy je regarde tousjours comment s'en est porté le bout, (9) et des principaux estudes de la mienne, c'est (10) qu'il se porte bien, c'est-à-dire quietement et sourdement.

CHAPITRE XIX.

Que philosopher, c'est apprendre à mourir.

CICERO dit (1) que philosopher

(9) Et des principaux, c'est-à-dire, et l'un des principaux, etc. comme on a mis dans les dernieres Editions.

(10) Que ce bout se porte bien, etc.

(1) *Tota Philosophorum vita commentatio mortis est*, Tusc. quæst. l. I, c. 30, 31.

ce n'est autre chose que s'aprester à la mort. C'est d'autant que l'estude et la contemplation retirent aucunement nostre ame hors de nous, et l'embesognent à part du corps, qui est quelque apprentissage et ressemblance de la mort : Ou bien, c'est que toute la sagesse et discours du monde se resoult enfin à ce point, de nous apprendre à ne craindre point à mourir. De vray, ou la raison se mocque, ou elle ne doit viser qu'à nostre contentement, et tout son travail tendre en somme à nous faire bien vivre, et à nostre aise, comme (2) dict la Saincte Escriture. Toutes les opinions du

(2) Ecclesiastes, c. 3, vs. 12. *Et cognovi quòd non esset melius nisi lœtari, et facere bene in vita sua.*

monde en sont là; que le plaisir est nostre but, quoy qu'elles en prennent divers moyens; autrement on les chasseroit d'arrivée. Car qui escouteroit celuy, qui pour sa fin establiroit nostre peine et mesaise? Les dissentions des sectes Philosophiques en ce cas, sont verbales. (a) *Transcurramus solertissimas nugas.* Il y a plus d'opiniastreté et de picoterie, qu'il n'appartient à une si saincte profession. Mais quelque personnage que l'homme entreprenne, il jouë tousjours le sien parmy.

Quoy qu'ils dient, en la Vertu mesme, le dernier but de nostre visée, c'est la volupté. Il me plaist

(a) Ne nous arrêtons point à ces subtiles fadaises. Senec. Epist. 117.

de battre leurs oreilles de ce mot, qui leur est si fort à contre-cœur : Et s'il signifie quelque supresme plaisir, et excessif contentement, il est mieux deu à l'assistance de la Vertu, qu'à nulle autre assistance. Cette volupté pour être plus gaillarde, nerveuse, robuste, virile, n'en est que plus serieusement voluptueuse. Et luy devions donner le nom du plaisir plus favorable, plus doux et naturel, non celuy de la vigueur, duquel nous l'avons dénommée. Cette autre volupté plus basse, si elle meritoit ce beau nom, ce devoit estre en concurrence, non par privilege. Je la trouve moins pure d'incommoditez et de traverses, que n'est la Vertu. Outre que son goust est plus momentané, stupide et caduque, elle a ses veilles,

ses jeusnes, et ses travaux, et la sueur, et le sang : et en outre particulierement, ses passions trenchantes de tant de sortes ; et à son costé une satieté si lourde, qu'elle équipolle à penitence. Nous avons grand tort d'estimer que ses incommoditez luy servent d'aiguillon et (3) de condiment à sa douceur, comme en nature le contraire se vivifie par son contraire : et de dire, quand nous venons à la Vertu,

(3) D'assaisonnement. -- Du mot Latin *condimentum*, qui signifie sausse, ragoût, Montaigne à fait celui de condiment, que que je ne trouve ni dans Nicot, ni dans Cotgrave. Montaigne empruntoit hardiment des mots et des phrases de la Langue Latine, qui lui étoit presque plus naturelle qu'aucune autre.

que pareilles suites et difficultez l'accablent, la rendent austere et inaccessible. Là, où beaucoup plus proprement qu'à la volupté, elles anoblissent, aiguisent, et rehaussent le plaisir divin et parfaict, qu'elle nous (4) moyenne. Celuy là est certes bien indigne de son accointance, qui contrepoise son goust, à son fruict : et n'en cognoist ny les graces ny l'usage. Ceux qui nous vont instruisant, que sa queste est scabreuse et laborieuse, sa joüissance agréable : que nous disent-ils par-là, sinon qu'elle est tousjours desagreable ? Car quel moyen humain arriva jamais à sa jouïssance ? Les plus parfaits se sont bien contentez d'y aspirer, et de l'approcher, sans la

(4) Procure.

posseder. Mais ils se trompent : veu que de tous les plaisirs que nous cognoissons, la poursuite mesme en est plaisante. L'entreprise se sent de la qualité de la chose qu'elle regarde : car c'est un bonne portion de l'effect, et consubstancielle. L'heur et la beatitude qui reluit en la Vertu, remplit toutes ses appartenances et avenues, jusques à la premiere entrée, et extresme barriere.

Or (5) des principaux bienfaicts de la Vertu, c'est le mespris de la mort, moyen qui fournit nostre vie d'une molle tranquillité, et nous en donne le goust pur et aimable : sans qui toute autre volupté est esteinte.

---

(5) Ou l'un des principaux, etc. comme on a mis dans les plus nouvelles Editions.

Voyla pourquoy (6) toutes les reigles se rencontrent et conviennent à cet article. Et combien qu'elles nous conduisent aussi toutes d'un commun accord à mespriser la douleur, la pauvreté, et autres accidents, à quoy la vie humaine est subjecte, ce n'est pas d'un pareil soin : tant parce que ces accidents ne sont pas de telle necessité, la pluspart des hommes passants leur vie sans gouster de la pauvreté, et tels encore sans sentiment de douleur et de maladie, comme Xenophilus le Musicien, (7) qui vescut cent et six

(6) Il y a dans l'Edition *in*-4°. de 1588, toutes les Sectes des Philosophes, etc.

(7) *Omnis humani incommodi expers*, dit Valere Maxime, L. VIII, c. 13, in Externis, §. 3, *in summo perfectissimæ splendore doctrinæ extinctus est.*

ans d'une entiere santé : qu'aussi d'autant qu'au pis aller, la mort peut mettre fin, quand il nous plaira, et (8) coupper broche à tous autres inconvenients. Mais quant à la mort, elle est inévitable.

(b) *Omnes eodem cogimur. Omnium*
Versatur urna : seriùs, ociùs
Sors exitura, et nos in æternum
Exilium impositura cymbæ.

Et par consequent, si elle nous faict peur, c'est un subject continuel de tourment, et qui ne se peut aucunement soulager. Il n'est lieu d'où

(8) Terminer tous autres inconveniens.

(b) Nous sommes tous sujets à la même nécessité : l'Urne fatale remue pour tous, et nos billets en sortiront tôt ou tard pour nous faire passer de la Barque fatale dans un exil éternel. Horat. L. II, Od. 3, v. 25.

elle ne nous vienne. Nous pouvons tourner sans cesse la teste çà et là, comme en pays suspect (c) : *quæ quasi saxum Tantalo semper impendet.* Nos parlements renvoyent souvent executer les criminels au lieu où le crime est commis : durant le chemin, promenez-les par de belles maisons, faites-leur tant de bonne chere qu'il vous plaira.

(d) *Non Siculæ dapes*
Dulcem elaborabunt saporem ;
Non avium, cytharæque cantus
Somnum reducent.

(c) Elle nous pend sans cesse sur la tête, comme le rocher sur celle de Tantale. *Cic. de Finib. bonor. et malor.* L. I, c. 18.

(d) Les mets les plus exquis ne lui donneront aucun plaisir : le chant des oiseaux, et les instrumens de musique les plus harmonieux ne lui feront point revenir le sommeil. *Horat.* L. III, Od. 1, vs. 18, etc.

Pensez-vous qu'ils s'en puissent resjouïr? ét que la finale intention de leur voyage leur estant ordinairement devant les yeux, ne leur ayt alteré et affadi le goust à toutes ces commoditez?

(e) *Audit iter, numeratque dies, spatioque viarum*
Metitur vitam, torquetur peste futurâ.

Le but de nostre carriere c'est la mort, c'est l'object necessaire de nostre visée : si elle nous effraye, comme est-il possible d'aller un pas avant, sans fievre? Le remede du Vulgaire c'est de n'y penser pas.

(e) Il s'enquiert du chemin. Il compte les jours, et mesure sa vie sur la longueur du chemin, tourmenté sans cesse par l'idée du supplice qu'il attend. *Claudian*. in Ruff. L. II, vs. 137 et 138.

Mais de quelle brutale stupidité luy peut venir un si grossier aveuglement? Il luy faut faire brider l'asne par la queuë,

(f) *Qui capite ipse suo instituit vestigia retrò.*

Ce n'est pas de merveille, s'il est si souvent pris au piege. On fait peur à nos gens seulement de nommer la Mort, et la pluspart s'en seignent comme du nom du Diable. Et parce qu'il s'en faict mention aux testaments, ne vous attendez pas qu'ils y mettent la main, que le medecin ne leur ayt donné l'extresme sentence. Et Dieu sçait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon

---

(f) Réduit par sa folie à retourner sur ses pas. *Lucret.* L. IV, v. 474.

jugement ils vous le (9) patissent. Parce que cette syllabe frappoit trop rudement leurs oreilles, et que cette voix leur sembloit malencontreuse, les Romains avaient appris de l'amollir ou l'estendre en perifrazes. Au lieu de dire, il est mort, il a cessé de vivre, disent-ils, il a vescu.

---

(9). On a mis bastissent dans une Edition *in*-12. Paris, 1669. Et c'est comme on parlerait aujourd'hui. Mais dans toutes les plus anciennes Editions qui me sont tombées entre les mains, j'ai trouvé patissent. Patisser, c'est faire de la patisserie : et Montaigne employe ici ce mot dans un sens figuré, ce que personne n'avait peut-être jamais fait avant lui. Cette espece de liberté qu'il prend assez souvent, lui sied toûjours bien, et donne à son stile un air simple et naïf dont tout le monde est charmé, et que personne ne peut imiter.

Pourveu

Pourveu que ce soit vie, soit-elle passée, ils se consolent. Nous en avons emprunté nostre (10) feu Maistre Jehan. A l'adventure, est-ce, que comme on dict, le terme vaut l'argent. Je nasquis entre onze heures et midi le dernier jour de Febvrier, mil cinq cens trente-trois, comme nous comptons à cette heure, commençant l'an en Janvier. Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi 39 ans, il m'en faut pour le moins encore autant. Cependant s'empêcher du pensement de chose si éloignée, ce seroit folie. Mais quoy ! les jeunes et les vieux laissent la vie de mesme condition. Nul n'en sort autrement que si tout presentement il y entroit : joinct

(10) Feu de *fuit*, il a été.

qu'il n'est homme si décrepite, tant qu'il voit Mathusalem devant, qui ne pense avoir encore vingt ans dans le corps. Davantage, pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de ta vie ? Tu te fondes sur les contes des Medecins. Regarde plustost l'effect et l'experience. Par le commun train des choses, tu vis (11) pieça par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoustumez de vivre. Et qu'il soit ainsi, compte de tes cognoissants, combien il en est mort avant ton aage, plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint :

(11) Il y a long-temps, depuis long-temps. -- Pieça, vieux mot, dit Menage dans son Dictionaire Etymologique, pour piece a, où piece est dit pour piece de temps, comme en Italien *pezzo di tempo*.

Et de ceux mesmes qui ont annobli leur vie par renommée, fais en registre; et j'entreray en gageure d'en trouver plus qui sont morts, avant, qu'après trente-cinq ans. Il est plein de raison, et de pieté, de prendre exemple de l'humanité même de Jesus-Christ. Or il finit sa vie à trente et trente-trois ans. Le plus grand homme, simplement homme, Alexandre, mourut aussi à ce terme. Combien a la mort de façons de surprise?

(g) *Quid quisque vitet, nunquam homini satis*
Cautum est in horas.

Je laisse à part les fievres et les

(g) L'homme n'est jamais assûré contre les accidens qui peuvent lui arriver à toute heure. *Horat.* Od. 13, L. II, vs. 13 et 14.

pleuresies. Qui eust jamais pensé qu'un Duc de Bretaigne deust estre estouffé de la presse, comme fut (12) celuy-là à l'entrée du Pape Clement mon voisin, à Lyon? N'as-tu pas veu tuer (13) un de nos Roys en se joüant? Et (14) un de ses ancestres mourut-il pas choqué par un pourceau? AEschylus (15) menassé de la cheute d'une maison, a beau se tenir à l'airte, le voyla assommé d'un toict de tortuë, qui

(12) En 1305, sous le regne de Philippe le Bel.

(13) Henri II, blessé à mort dans un tournoy, par le Comte de Montgommery, l'un de ses Capitaines des Gardes.

(14) Philippe, fils aîné de Louïs le Gros, et qui avoit été couronné du vivant de son pere.

(15) *Valer. Maxim.* L. IX, c. 12, in Externis, §. 2.

eschappa des pattes d'un Aigle en l'air : l'autre mourut (16) d'un grain de raisin : un Empereur de l'egratigneure d'un peigne en se testonnant : AEmylius Lepidus (17) pour avoir heurté du pied contre le seuil de son huis : (18) Et Aufidius pour avoir choqué en entrant contre la porte de la chambre du Conseil. Et entre les cuisses des femmes (19) Cornelius Gallus, Preteur,

(16) *Anacreon*, apud Valerium Max. *ibid.* in Externis, §. 8.

(17) *Plin.* Nat. Histor. L. VII, c. 53. *Q. AEmilius Lepidus jam egrediens incusso pollice limini cubiculi.*

(18) Id. ibid. *Cùm in Senatum iret, offenso pede in Comitio.*

(19) Id. ibid. *Cornelius Gallus Prætorius, et Hatorius Eques Romanus in Venere obiere.*

Tigillinus Capitaine du guet à Rome, Ludovic fils de Guy de Gonsague, Marquis de Mantouë. Et d'un encore pire exemple, (20) Speusippus Philosophe Platonicien, et l'un de nos Papes. Le pauvre Bebius, Juge, cependant qu'il donne delay de huictaine à une partie, (21) le voyla saisi, le sien de vivre estant expiré:

(20) C'est Tertullien qui l'assure, mais sans grand fondement. *Audio*, dit-il dans son Apologetique, c. 46, *et quemdam Speusippum de Platonis Scholâ in adulterio periisse*. Sur la mort de Speusippus, voyez Diogene Laërce, qui dit que ce Philosophe affoibli par une violente paralysie, et accablé de chagrin et de vieillesse, prit enfin le parti de se donner la mort.

(21) *Plin.* Nat. Hist. L. VII, c. 53. *Bebius Judex cùm vatimonium differri jubet.*

(22) Et Caius Julius Medecin gressant les yeux d'un patient, voyla la mort qui clost les siens. Et s'il m'y faut mesler, un mien frere le Capitaine S. Martin, aagé de vingt-trois ans, qui avoit desja faict assez bonne preuve de sa valeur, joüant à la paume, receut un coup (23) d'esteuf, qui l'assena un peu au-dessus

(22) Id. ibid. *Super omnes C. Julius Medicus, dum inungit, specillum per oculum trahens.*

(23) De balle. Le mot d'éteuf n'est pas encore tout-à-fait hors d'usage : mais il est assez vieux pour n'être pas entendu de tout le monde. Une personne d'esprit qui entend fort bien le François, et qui se plaît à la lecture de Montaigne, m'en a demandé l'explication, qu'elle auroit pû trouver dans le Dictionnaire de l'Academie Françoise.

de l'oreille droite, sans aucune apparence de contusion, ny de blessure : il ne s'en assit, ny reposa : mais cinq ou six heures après il mourut d'une apoplexie que ce coup luy causa. Ces exemples si frequents et si ordinaires nous passants devant les yeux, comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du pensement de la mort, et qu'à chasque instant il ne nous semble qu'elle nous tienne au collet ? Qu'importe-t-il, me direz-vous, comment que ce soit, pourveu qu'on ne s'en donne point de peine ? Je suis de cet advis : et en quelque maniere qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fust-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculast, car il me suffit de passer à mon aise : et le meilleur jeu que je me puisse don-

ner, je le prens, si peu glorieux au reste et exemplaire que vous voudrez.

(h) -- *Prætulerim delirus inersque videri,*
Dum mea delectent mala me, vel
denique fallant,
Quàm sapere et ringi.

Mais c'est folie d'y penser arriver par là. Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent: de mort nulles nouvelles. Tout cela est beau : mais aussi quand elle arrive, ou à eux ou à leurs femmes, enfants et amis, les surprenant (24) en dessoude et

---

(h) J'aime mieux passer pour fou et impertinent, pourvû que mes défauts me donnent du plaisir, ou que je ne m'en apperçoive pas, que d'être sage, et rongé de chagrin. *Horat*. l. II, epist. 2, v. 126, etc.

(24) Il y a dans l'Edition *in*-4. de 1588,

au descouvert, quels tourments, quels cris, quelle rage et quel desespoir les accable? Vistes-vous jamais rien si rabaissé, si changé, si confus? Il y faut pourvoir de meilleure heure: Et cette nonchallance bestialle, quand elle pourroit loger en la teste d'un homme d'en-

---

à l'improveu; ce que je remarque en faveur de ceux qui, comme moy, pourront ne pas savoir ce que c'est qu'en dessoude. -- C'est une expression, m'a-t'on dit depuis, qui se trouve assez souvent dans nos vieux Romans, où elle signifie soudainement. Si cela est, de soudain on aura formé dessoude, *de subito*. Je viens de trouver en dessoude dans le Dictionnaire François et Anglois de Cotgrave, qui l'explique par, à l'écart, en desordre. Mais j'aime mieux en croire Amyot, qui dans sa Traduction de la Vie de Jule Cesar,

tendement, (ce-que je trouve entierement impossible) nous vend trop cher ses denrées. Si c'estoit ennemy qui se peust eviter, je conseillerois d'emprunter les armes de la coüardise : mais puisqu'il ne se peut, puisqu'il vous attrappe fuaynt

---

par Plutarque, s'est servi de cette expression dans le premier sens. Parlant des Nerviens, Peuple très-belliqueux, il dit : « Qu'ils vinrent un jour en dessoude, courir » sus à Cesar, ainsi comme il se logeoit, » et qu'il entendoit à faire fortifier son » camp, ne se doutant de rien moins que » d'avoir la bataille ce jour-là. » Les Nerviens ne firent pas cette attaque en desordre, mais si subitement (ce sont les propres termes de Plutarque) que Cesar eut besoin de toute sa valeur pour sauver ses Troupes d'une déroute entiere. Vie de Cesar, ch. 6.

et poltron aussi-bien qu'honneste homme,

(i) *Nempe et fugacem persequitur virum,*
Nec parcit imbellis juventæ
Poplitibus, timidoque tergo:

Et que nulle trempe de cuirasse vous couvre,

(k) *Ille licet ferro cautus se condat et ære,*
Mors tamen inclusum protrahet inde caput.

apprenons à le soustenir de pied ferme, et à le combattre: Et pour commencer à luy oster son plus

(i) Car la mort poursuit le fuyard, sans épargner le dos tremblant d'une lâche et timide jeunesse. *Horat.* Od. 2, L. III, vs. 14, etc.

(k) L'homme a beau se couvrir de fer et d'airain, la mort sçaura bien l'arracher de ce fort, quelque soin qu'il ait pris de s'y remparer. *Propert.* l. 3, eleg. 18, v. 25 et 26.

grand

grand advantage contre nous, prenons voye toute contraire à la commune. Ostons-luy l'estrangeté, pratiquons-le, accoustumons-le, n'ayons rien si souvent en la teste que la mort : à tous instants representons-la à nostre imagination et en tous visages. Au broncher d'un cheval, à la cheute d'une tuille, à la moindre piqueure d'espeingle, (25) remachons soudain : Et bien quand ce seroit la mort mesme. Et là-dessus roidissons-nous, et nous efforçons. Parmy les festes et la joye, ayons tousjours ce refrein de la souvenance de nostre condition; et ne nous laissons pas si fort emporter au plaisir, que parfois il ne

(25) Faisons d'abord cette réflexion : Et bien quand ce seroit la mort même.

nous repasse en la memoire, en combien de sortes cette nostre allegresse est en butte à la mort, et de combien de prises elle la menasse. Ainsi faisaient les Egyptiens, qui au milieu de leurs festins et parmy leur meilleure chere, faisoient apporter l'Anatomie seche (26) d'un homme, pour servir d'advertissement aux conviez.

(1) *Omnem crede diem tibi diluxisse supremum,*
Grata superveniet, quæ non sperabitur hora:

---

(26) Herodot. L. II, p. 133.

(1) Mets-toi dans l'esprit que chaque jour est le dernier de ta vie : les momens sur lesquels tu ne compteras point, n'en seront que plus agréables. L. I, Epist. 4, vs. 13 et 14.

Il est incertain où la mort nous attende, attendons-la par tout. La premeditation de la mort, est premeditation de la liberté. Qui a appris à mourir, il a desappris à servir. Il n'y a rien de mal en la vie, pour celuy qui a bien compris, que la privation de la vie n'est pas mal. Le sçavoir mourir nous affranchit de toute subjection et contraincte. Paulus AEmilius respondit à celuy que ce miserable Roy de Macedoine son prisonnier luy envoyoit, pour le prier de ne le mener pas en son triomphe : (27) « Qu'il

(27) Plutarque, dans la vie d'Emilius, c. 17 de la Traduction d'Amyot. -- *Paulus Persœ deprecanti, ne in triumpho duceretur ;* In tuâ id quidem potestate est. *Cic.* Tusc. Quæst. L. V, c. 40.

» en fasse la requeste à soy-mesme ».
A la verité en toutes choses si nature ne preste un peu, il est malaysé que l'art et l'industrie aillent guere avant. Je suis de moy-mesme non melancholique, mais songecreux : il n'est rien dequoy je me soye des tousjours plus entretenu que des imaginations de la mort; voire en la saison la plus licentieuse de mon aage,

(m) *Jucundum cùm ætas florida ver ageret.*

Parmy les dames et les jeux, tel me pensoit empesché à digerer à

(m) Quand mon âge fleuri rouloit son gai printemps. Catull. Epigr. LXVI, v. 16. Ce Vers François est de la Demoiselle de Gournay. Je le conserve parce qu'il imite assez bien, à mon avis, la naïveté du Vers Latin.

part moy quelque jalousie, ou l'incertitude de quelque esperance, cependant que je m'entretenois de je ne sçay qui surpris les jours precedens d'une fievre chaude, et de sa fin, au partir d'une feste pareille, et la teste pleine d'oisiveté, d'amour et de bon temps, comme moy, et qu'autant m'en pendoit à l'oreille.

(n) *Jam fuerit, nec post unquam revocare licebit.*

Je ne ridois non plus le front de ce pensement-là, que d'un autre. Il est impossible que d'arrivée nous ne sentions des piqueures de telles imaginations : mais en les maniant

---

(n) Qu'il soit une fois passé, il n'y aura plus moyen de le rappeller. *Lucret.* L. III, vs. 928.

et repassant, au long aller, on les apprivoise sans doubte : autrement de ma part je fusse en continuelle frayeur et frenesie : Car jamais homme ne se defia tant de sa vie, jamais homme ne feit moins d'estat de sa durée. Ny la santé, que j'ay jouy jusques à present très-vigoureuse et peu souvent interrompue, ne m'en allonge l'esperance, ny les maladies ne me l'acourcissent. A chaque minute il me semble que je m'eschappe. Et me rechante sans cesse : « Tout ce qui peut estre faict » un autre jour, le peut estre au- » jourd'huy ». De vray les hazards et dangiers nous approchent peu ou rien de nostre fin : Et si nous pensons, combien il en reste, sans cet accident qui semble nous menasser le plus, de millions d'autres

sur nos testes, nous trouverons que gaillards et fievreux, en la mer et en nos maisons, en la battaille et en repos elle nous est egalement près. (o) *Nemo altero fragilior est : nemo in crastinum sui certior.* Ce que j'ay à faire avant mourir, pour l'achever tout loisir me semble court, fust-ce d'une heure. Quelcun feuilletant l'autre jour mes tablettes, trouva un memoire de quelque chose que je voulois estre faicte après ma mort : je luy dy, comme il estoit vray, que n'estant qu'à une lieue de ma maison, et sain et gaillard, je m'estois hasté de l'escrire là, pour ne m'asseurer

(o) L'un n'est point plus fragile que l'autre : nul n'est plus assûré du lendemain. *Senec.* Epist. 9.

point d'arriver jusques chez moy. Comme celuy qui continuellement me couve de mes pensées, et les couche en moy, je suis à toute heure preparé environ ce que je le puis être : et ne m'advertira de rien de nouveau la survenance de la mort. Il faut estre tousjours botté et prest à partir, en tant qu'en nous est, et sur tout se garder qu'on n'aye lors à faire qu'à soy,

(p) *Quid brevi fortes jaculamur ævo*
Multa ?

Car nous y aurons assez de besogne, sans autre surcroist. L'un se plaint plus que de la mort, dequoy elle

---

(p) Bornés à une vie très-courte, pourquoi formons-nous de si vastes projets ? *Horat.* Od. 16, L. II, vs. 17 et 18.

luy rompt le train d'une belle victoire : l'autre qu'il luy faut desloger avant qu'avoir marié sa fille, ou (28) contrerollé l'institution de ses enfants : l'un plaint la compagnie de sa femme, l'autre de son fils, comme commoditez principales de son estre. Je suis pour cette heure en tel estat, Dieu mercy, que je puis desloger quand il luy plaira, sans regret de chose quelconque : je me desnouë par tout : mes adieux sont tantost pris de chacun, sauf de moy. Jamais homme ne se prepara à quitter le monde plus purement et pleinement, et ne s'en desprit plus universellement que je m'attens de faire. Les plus mortes (29) morts sont les plus saines.

---

(28) Reglé.

(29) La mort se prend ici pour l'ache-

(q) *Miser ! ô miser ! (aiunt) omnia ademit*
Una dies infesta mihi tot præmia vitæ :

Et le bastisseur,

(r) *manent,* dit-il, *opera interrupta, minæque*
Murorum ingentes.

---

minement et le passage actuel à un état d'insensibilité qui termine notre vie. Plus nous arrivons sourdement et rapidement à cet état, moins ce passage nous doit faire de peine. Voilà à-peu-près ce qu'emporte cette réflexion hardie et énigmatique de Montaigne, que les plus mortes morts sont les plus saines. J'ai crû devoir la paraphraser ici, parce qu'on m'en a demandé l'explication.

(q) Malheureux ! ah ! malheureux que je suis ! disent-ils, un seul jour infortuné m'a ravi tous les biens et tous les charmes de la vie. *Lucret.* Lib. III, vs. 911 et 912.

(r) Voilà des bâtiments et de hautes murailles
Que je laisse imparfaits.
Virg. Eneid. l. IV, v. 88 et 89.

Il ne faut rien designer de si longue haleine, ou au moins avec telle intention de se passionner pour en voir la fin. Nous sommes nés pour agir :

(s) *Cùm moriar, medium solvar et inter opus.*

Je veux qu'on agisse, et qu'on allonge les offices de la vie, tant qu'on peut : et que la mort me treuve plantant mes choux ; mais nonchallant d'elle, et encore plus de mon jardin imparfait. J'en vis mourir un, qui estant á l'extremité se plaignait incessamment, dequoy sa destinée coupoit le fil de l'histoire qu'il avait en main sur le quinziesme ou seixiesme de nos Roys.

(s) En mourant je veux fondre au milieu du travail. Ovid. *Amor.* l. 2, eleg. 10, v. 36.

(t) *Illud in his rebus non addunt, nec tibi earum*
Jam desiderium rerum super insidet una.

Il faut se descharger de ces humeurs vulgaires et nuisibles. Tout ainsi qu'on a planté nos cimetieres joignant les Eglises, et aux lieux les plus frequentez de la ville, pour accoustumer, disoit Lycurgus, le bas populaire, les femmes et les enfants à ne s'effaroucher point (30) de voir un homme mort ; et affin que ce continuel spectacle d'ossements, de tombeaux et de convois nous advertisse de nostre condition :

(t) Mais ils n'ajoûtent pas que la mort vous ôte le regret de toutes ces choses. *Lucret.* L. III, vs. 913 et 914.

(30) Plutarque dans la Vie de Lycurgue, ch. 20 de la Traduction d'Amyot.

(u) *Quin etiam exhilarare viris convivia cæde*
Mors olim, et miscere epulis spectacula dira
Certantum ferro, sæpe et super ipsa cadentum
Pocula, respersis non parco sanguine mensis.

Et comme les Egyptiens après leurs festins, faisoient presenter aux assistants une grande image de la Mort, par un qui leur crioit :

(u) Jadis même les hommes avoient accoûtumé d'égayer leurs festins par des meurtres, mêlant à leurs repas les cruels spectacles des gladiateurs, qui bien souvent après avoir combattu de l'épée, bronchoient parmi les pots, couvrant les tables d'un ruisseau de sang. *Silius Ital.* L. XI, vs. 51, etc.

« (31) Boy, et t'esjouy, car mort tu » seras tel ». Aussi ay-je pris en coustume, d'avoir non seulement en l'imagination, mais continuellement la mort en la bouche. Et n'est rien dequoy je m'informe si volontiers que la mort des hommes : quelle parole, quel visage, quelle contenance ils y ont eu : ny endroit des histoires, que je remarque si attentivement. Il y paroist à la farcissure de mes exemples : et que j'ay en particuliere affection cette matiere. Si j'estoy faiseur de livres, je feroy un registre commenté des morts diverses : qui apprendroit les hommes à mourir, leur apprendroit à vivre. Dicearchus en feit (32) un,

(31) Herodot. Liv. II, p. 133.

(32) Offices de Ciceron, L. II, c. 5.

de pareil titre, mais d'autre et moins utile fin.

On me dira que l'effect surmonte de si loin la pensée, qu'il n'y a si belle escrime qui ne se perde, quand on en vient là : laissez-les dire ; le premediter donne sans doubte grand advantage. Et puis, n'est-ce rien, d'aller au moins jusques là sans alteration et sans fievre ? Il y a plus : nature mesme nous preste la main, et nous donne courage. Si c'est une mort courte et violente, nous n'avons pas loisir de la craindre : si elle est autre, je m'apperçois qu'à mesure que je m'engage dans la maladie, j'entre naturellement en quelque desdain de la vie. Je trouve que j'ay bien plus à faire à digerer cette resolution de mourir, quand je suis en santé, que je n'ay quand je suis

en fievre. D'autant que je ne tiens plus si fort aux commoditez de la vie, à raison que je commence à en perdre l'usage et le plaisir, j'en voy la mort d'une veuë beaucoup moins effrayée. Cela me faict esperer, que plus je m'esloigneray de celle-là, et approcheray de cettecy, plus aysement j'entreray en composition de leur eschange. Tout ainsi que (33) j'ay essayé, en plusieurs autres occurrences, ce que dit Cesar (34), « que les choses » nous paroissent souvent plus gran- » des de loin que de près » : j'ay trouvé que sain j'avois eu les ma-

(33) J'ai éprouvé.

(34) Omnia enim plerumque quæ absunt, vehementiùs hominum mentes perturbant. *De Bello Gallo*, VII, 84.

ladies beaucoup plus en horreur, que lors que je les ay senties. L'allegresse où je suis, le plaisir et la force, me font paroistre l'autre estat si disproportionné à celuy-là, que par imagination je grossis ces incommoditez de la moitié, et les conçoy plus poisantes, que je ne les trouve, quand je les ay sur les épaules. J'espere qu'il m'en adviendra ainsi de la mort. Voyons à ces mutations et declinaisons ordinaires que nous souffrons, comme nature nous desrobe la veuë de nostre perte et empirement. Que reste-il à un vieillard de la vigueur de sa jeunesse, et de sa vie passée?

(x) *Heu! senibus vitæ portio quanta manet!*

(x) Ah! qu'il reste aux vieillards peu de part en la vie! Eleg. I *Maximiani*, vs. 26.

Cesar à un soldat de sa garde recreu et cassé, qui vint en la ruë, lui demander congé de se faire mourir: regardant son maintien decrepite, respondit plaisamment: (35) « Tu » penses donc estre en vie »? Qui y tomberoit tout à un coup, je ne crois pas que nous fussions capables de porter un tel changement: mais conduicts par sa main, d'une douce pente et comme insensible, peu à peu, de degré en degré, elle nous roule dans ce miserable estat, et nous y apprivoise, si que nous ne sentons aucune secousse, quand la jeunesse meurt en nous: qui est

(35) Cæsar, cùm eum -- unus ex custodiarum agmine, demissâ usque in pectus vetere barbâ, rogaret mortem: *Nunc enim*, inquit, *vivis?* Senec. Epist. 77.

en essence et en verité, une mort plus dure, que n'est la mort entiere d'une vie languissante, et que n'est la mort de la vieillesse : D'autant que le sault n'est pas si lourd du mal estre au non estre, comme il est d'un estre doux et fleurissant, à un estre penible et douloureux. Le corps courbe et plié a moins de force à soustenir un fais ; aussi a nostre ame. Il la faut dresser et eslever contre l'effort de cet adversaire. Car comme il est impossible, qu'elle se mette en repos pendant qu'elle le craint : si elle s'en asseure aussi, elle se peut vanter (qui est chose comme surpassant l'humaine condition) qu'il est impossible que l'inquietude, le tourment, et la peur, non le moindre desplaisir loge en elle.

(y) *Non vultus instantis Tyranni*
Mente quatit solida, neque auster
Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus.

Elle est renduë maistresse de ses passions et concupiscences, maistresse de l'indulgence, de la honte, de la pauvreté, et de toutes autres injures de fortune. Gagnons cet advantage qui pourra. C'est icy la vraye et souveraine liberté qui nous donne dequoy faire la figue à la force, et à l'injustice, et nous mocquer des prisons et des fers.

(y) Son courage n'est point abattu par les menaces d'un tyran, ni par les tempêtes qu'un autan furieux excite sur le Golfe Adriatique, ni par la foudre qui part de la puissante main de Jupiter. *Horat.* Od. 3, L. III, vs. 3, etc.

(z) in maniois et
Compedibus sævo te sub custode tenebo.
Ipse Deus, simul atque volam, me solvet.
Opinor,
Hoc sentit, moriar. Mors ultima linea
rerum est.

Nostre religion n'a point eu de plus asseuré fondement humain, que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle ; car pourquoy craindrions-nous de perdre une chose, laquelle perduë ne peut estre regrettée? mais aussi puisque nous

(z) Je te tiendrai les pieds et les mains aux fers, sous un geolier impitoyable. Un Dieu me délivrera quand je voudrai. Je croi qu'il veut dire par-là, Je mourrai : car le trepas vient tout finir. *Horat.* L. I, Epist. 16, vs. 76, etc.

sommes menacez de tant de façons de mort, n'y a-il pas plus de mal à les craindre toutes qu'à en soustenir une? Que chaut-il, quand ce soit, puisqu'elle est inevitable? A celuy qui disoit à Socrate, (36) les trente tyrans t'ont condamné à la mort: Et nature eux, respondit-il. Quelle sottise de nous peiner, sur le point du passage à l'exemption de toute peine? Comme nostre naissance nous apporta la naissance de toutes choses: aussi fera la mort de

(36) Socrate ne fut pas condamné à la mort par les trente Tyrans, mais par les Atheniens. Quelqu'un ayant dit à Socrate: Les Atheniens t'ont condamné à la mort. Et la Nature eux, répondit Socrate. Diogene Laërce, L. II, Segm. 35. --- Cicer. Tusc. Quæst. Lib. I, c. 40.

toutes choses, nostre mort. Parquoy c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy à cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas il y a cent ans. La mort est origine d'une autre vie : ainsi pleurasmes-nous, et ainsi nous cousta-il d'entrer en cette-cy : ainsi nous despouillasmes-nous de nostre ancien voile, en y entrant. Rien ne peut estre grief, qui n'est qu'une fois. Est-ce raison de craindre si long temps, chose de si brief temps? Le long temps vivre, et le peu de temps vivre est rendu tout un par la mort. Car le long et le court n'est point aux choses qui ne sont plus. Aristote dit, (37) qu'il y a de petites bestes

(37) Apud Hypanim fluvium, qui ab

sur la riviere Hypanis, qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à cinq heures du matin, elle meurt en jeunesse : celle qui meurt à cinq heures du soir, meurt en sa decrepitude. Qui de nous ne se mocque de voir mettre en consideration d'heur ou de malheur, ce moment de durée ? Le plus et le moins en la nostre, si nous la comparons à l'eternité, ou encores à la durée

---

Europæ parte in pontum influit, Aristoteles ait bestiolas quasdam nasci, quæ unum diem vivant. Ex his igitur, horâ octavâ quæ mortua est, provectâ ætate mortua est : quæ verò occidente sole, decrepita. Confer nostram longissimam ætatem cum æternitate, in eâdem propemodum brevitate, quâ illæ bestiolæ, reperimur. *Cic.* Tusc. Quæst. L. I, c. 39.

des

des montaignes, des rivieres, des estoilles, des arbres, et mesme d'aucuns animaux, n'est pas moins ridicule.

Mais Nature nous y force. « Sor-
» tez, dit-elle, de ce monde,
» comme vous y estes entrez. Le
» mesme passage que vous fistes de
» la mort à la vie, sans passion
» et sans frayeur, refaites-le de la
» vie à la mort. Vostre mort est
» une des pieces de l'ordre de l'U-
» nivers, une piece de la vie du
» monde.

(aa) -- *Inter se mortales mutua vivunt,*

. . . .

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt.

(aa) Les mortels partagent entr'eux la vie, dont ils s'entre-donnent le flambeau comme ceux qui courent aux Jeux sacrés. *Lucret.* L. II, vs. 75 et 78.

» Changeray-je pas pour vous cette
» belle contexture des choses? C'est
» la condition de vostre creation;
» c'est une partie de vous que la
» mort : vous vous fuyez vous-
» mesmes. Cettuy vostre estre, que
» vous jouyssez, est egalement
» party à la mort et à la vie. Le
» premier jour de vostre naissance
» vous achemine à mourir comme
» à vivre.

(bb) *Prima, quæ vitam dedit, hora, carpsit.*

(cc) *Nascentes morimur, finisque ab origine pendet.*

(bb) La premiere heure qui nous a donné la vie, nous l'a enlevée. *Seneo.* Hercul. fur. Act. III, Chor. vs. 874.

(cc) La fin tient à la source : en naissant nous mourons. *Manill.* L. IV, vs. 16.

» Tout ce que vous vivez, vous le
» desrobez à la vie : c'est à ses despens.
» Le continuel ouvrage de vostre
» vie, c'est bastir la mort. Vous
» estes en la mort, pendant que vous
» estes en vie : car vous estes après
» la mort, quand vous n'estes plus
» en vie. Ou, si vous l'aymez mieux
» ainsi, vous estes mort après la
» vie ; mais pendant la vie, vous
» estes mourant : et la mort touche
» bien plus rudement le mourant
» que le mort, et plus vivement
» et essentiellement. Si vous avez
» faict vostre profit de la vie, vous
» en estes repeu, allez-vous-en
» satisfait.

(dd) *Cur non ut plenus vitæ conviva recedis?*

(dd) Pourquoi ne sors-tu de la vie, comme on sort d'un festin? Lucret. L. III, v. 951.

» Si vous n'en avez sceu user ; » si elle vous estoit inutile, que » vous chaut-il de l'avoir perduë? » à quoy faire la voulez-vous en» cores ?

(ee) --- *Cur ampliùs addere quæris*
Rursùm quod pereat malè, et ingratum
occidat omne ?

» La vie n'est de soy ny bien ny » mal : c'est la place du bien et du » mal, selon que vous la leur faictes. » Et si vous avez vescu un jour, » vous avez tout veu : un jour est » égal à tous jours. Il n'y a point » d'autre lumiere, ny d'autre

(ee) Pourquoi cherches-tu de multiplier des jours qui doivent couler avec le même desagrément, et s'évanouïr entierement sans te donner aucun plaisir? *Lucret.* L. III, vs. 954 et 955.

» nuict. Ce Soleil, cette Lune, ces
» Estoilles, cette disposition, c'est
» celle mesme que vos Ayeuls ont
» jouye, et qui entretiendra vos
» arriere-nepveux.

(ff) *Non alium videre patres, aliumve nepotes*
Aspicient.

» Et au pis aller, la distribution
» et varieté de tous les actes de
» ma comedie, se parfournit en un
» an. Si vous avez pris garde au
» branle de mes quatre Saisons,
» elles embrassent l'enfance, l'ado-
» lescence, la virilité, et la vieil-
» lesse du monde. Il a joüé son jeu:
» il n'y sçait autre finesse que de

(ff) Vos neveux ne verrontque ce qu'ont vu vos peres. *Manill.* L. I, vs. 522 et 523.

» recommencer ; ce sera tousjours
» cela mesme.

(gg) -- *versamur ibidem, atque insumus usque.*

(hh) *Atque in se sua per vestigia volvitur annus.*

» Je ne suis pas (38) deliberée de
» vous forger autres nouveaux passe-
» temps.

(ii) *Nam tibi præterea quod machiner, inveniamque*

(gg) Nous sommes pour toûjours dans ce cercle enfermés. *Lucret.* L. III, v. 1093.

(hh) Et l'an sur soi roulant se retrace lui-même. *Virg. Georg.* L. II, vs. 402.

(38) C'est la Nature qui parle encore.

(ii) Car enfin ma fecondité ne peut rien produire de nouveau en ta faveur : je n'ai toûjours à t'offrir que les mêmes choses. *Lucret.* L. III, vs. 957 et 958.

Quod placeat, nihil est : eadem sunt omnia
semper.

» Faictes place aux autres, comme » d'autres vous l'ont faicte. L'ega- » lité (39) est la premiere piece » de l'equité. Qui se peut plaindre » d'estre compris où tous sont » compris ? Aussi avez-vous beau » vivre, vous n'en rabbattrez rien » du temps que vous avez à estre » mort : c'est pour neant : aussi » long temps serez-vous en cet es- » tat-là que vous craignez, comme » si vous estiez mort en nourisse,

---

(39) Mors necessitatem habet æquam et invictam. Quis queri potest in eâ conditione se esse, in quâ nemo non est ? Prima enim pars æquitatis, est æqualitas. *Senec.* Epist. 30.

(kk) *Licet, quod vis, vivendo vincere sæcla,*
Mors æterna tamen nihilhominus illa manebit.

» Et si vous mettray en tel point, » auquel vous n'aurez aucun mes- » contentement :

(ll) *In verâ nescis nullum fore morte alium te,*
Qui possit vivus tibi te lugere peremptum,
Stansque jacentem.

» Ny ne desirerez la vie que vous » plaignez tant.

(kk) Vis autant de siecles que tu voudras, la mort ne laissera pourtant pas d'être éternelle après. *Lucret.* L. III, vs. 1103 et 1104.

(ll) Ne sais-tu pas bien que dans l'anéantissement du trépas il ne restera pas un autre toi-même, qui puisse vif et sur pieds te pleurer mort et couché dans le tombeau? *Id.* ibid. vs. 898, etc.

(mm) *Nec sibi enim quisquam tum se vitamque requirit.*

. . . .

Nec desiderium nostri nos afficit ullum.

» La mort est moins à craindre que
» rien, s'il y avoit quelque chose
» de moins que rien.

(nn) *Multo mortem minus ad nos esse putandum,*
Si minus esse potest quàm quod nihil esse videmus.

(mm) Car alors on ne s'intéresse point pour soi, ni pour la vie; et nous ne sommes plus touchés d'aucun regret sur nous-mêmes. *Id.* ibid. v. 932 et 935.

(nn) S'il y a quelque chose qui soit moins que ce qui nous paroît n être rien, nous devons croire que la mort nous est encore moins que cela. *Lucret.* L. III, vs. 839 et 840.

» Elle ne vous concerne ny mort
» ny vif : Vif, parce que vous
» estes : Mort, parce que vous n'estes
» plus. Davantage nul ne meurt
» avant son heure. Ce que vous
» laissez de temps, n'estoit non plus
» vostre, que celuy qui s'est passé
» avant vostre naissance, et ne vous
» touche non plus.

(oo) *Respice enim quàm nil ad nos ante*
acta vetustas
Temporis æterni fuerit.

» Où que vostre vie finisse, elle y
» est toute. L'utilité du vivre n'est
» pas en l'espace : elle est en l'usage.
» Tel a vescu long temps, qui a
» peu vescu. Attendez-vous y pen-

(oo) Considerez que tous les siecles passés, bien qu'éternels en durée, ne nous ont rien été. *Id.* ibid. vs. 985 et 986.

» dant que vous y estes. Il gist en
» vostre volonté, non au nombre
» des ans, que vous ayez assez
» vescu.

» Pensez-vous jamais n'arriver
» là, où vous alliez sans cesse ?
» encore n'y a-il chemin qui n'aye
» son issuë. Et si la compagnie peut
» vous soulager, le monde ne va-il
» pas le mesme train que vous allez ?

(pp) *Omnia te vitâ perfuncta sequentur.*

» Tout ne branle-il pas vostre
» branle ? y a-il chose qui ne vieil-
» lisse quant et vous ? Mille hommes,
» mille animaux et mille autres
» creatures meurent en ce mesme
» instant que vous mourez.

(pp) Tout après vous ira de la vie au trepas. *Lucret.* L. III, vs. 981.

(qq) *Nam nox nulla diem, neque noctem aurora sequuta est,*
Quæ non audierit mistos vagitibus ægris
Ploratus mortis comites et funeris atri.

» A quoy faire y reculez-vous, si » vous ne pouvez tirer arriere? » Vous en avez assez veu qui se » sont bien trouvez de mourir, » (40) eschevant par là des grandes » miseres. Mais quelqu'un qui s'en » soit mal trouvé, en avez-vous » veu? Si est-ce grande simplesse, » de condamner chose que vous

(qq) Car il ne s'est passé ni jour ni nuit qu'avec des cris d'enfans naissans on n'ait entendu des regrets et des pleurs inséparables du funeste appareil de la mort. *Lucret.* L. II, vs. 579 et 580.

(40) Evitant. --- Eschever, c'est, dit Nicot, éviter, *cavere*, *vitare*.

n'avez

» n'avez esprouvée ny par vous ny
» par autre. Pourquoy te plains-tu
» de moy et de la destinée? Te
» faisons-nous tort? Est-ce à toy
» de nous gouverner, ou à nous
» toy? Encore que ton aage ne soit
» pas achevé, ta vie l'est. Un petit
» homme est entier comme un
» grand. Ny les hommes ny leurs
» vies ne se mesurent à l'aune.

» Chiron refusa l'immortalité, in-
» formé des conditions d'icelle, par
» le Dieu mesme du temps et de la
» durée, Saturne son pere. Imaginez
» de vray, combien seroit une vie
» (41) perdurable, moins suppor-
» table à l'homme, et plus penible,
» que n'est la vie que je luy ay

(41) C'est-à-dire, qui dureroit sans fin. Perdurable, *perpetuus, æternus*. Nicot.

» donnée. Si vous n'aviez la mort, » vous me maudiriez sans cesse de » vous en avoir privé. J'ay à escient » meslé quelque peu d'amertume, » pour vous empescher, voyant la » commodité de son usage, de l'em- » brasser trop avidement et indis- » cretement. Pour vous loger en » cette moderation, ny de fuir la » vie, ny de (42) refuir à la mort, » que je demande de vous, j'ay » temperé l'une et l'autre entre la » douceur et l'aigreur. J'appris à » Thalès, le premier de vos Sages, » que le vivre et le mourir estoit

(42) Ou comme on a mis dans les dernieres Editions, de fuïr la mort. « Les dangiers, dit Panurge, se refuyent de moy, » quelque part que je soye, sept lieues à » la ronde. » Rabelais, L. III, c. 45.

» indifferent : par où, à celuy qui
» luy demanda pourquoy donc il
» ne mouroit, il respondit très-sa-
» gement : (43) Pour ce qu'il est
» indifferent. L'eau, la terre, l'air
» et le feu, et autres membres
» de ce mien bastiment, ne sont
» non plus instruments de ta vie,
» qu'instruments de ta mort. Pour-
» quoy crains-tu (44) ton dernier
» jour ? Il ne confere non plus à
» ta mort que chascun des autres.

---

(43) Diogene Laërt. *in Vitâ Thaletis*, Lib. I, segm. 35.

(44) Erramus qui ultimum timemus diem : cùm tantumdem in mortem singuli conferant. Non ille gradus lassitudinem facit in quo deficimus, sed ille profitetur. Ad mortem dies extremus pervenit, accedit omnis. *Senec.* Epist. 120.

» Le dernier pas ne faict pas la lassitude : il la declare. Tous les » jours vont à la mort : le dernier » y arrive ». Voilà les bons advertissements de nostre mère Nature.

Or, j'ay pensé souvent d'où venoit cela, qu'aux Guerres le visage de la mort, soit que nous la voyons en nous ou en autruy, nous semble sans comparaison moins effroyable qu'en nos maisons ; autrement ce seroit une armée de medecins et de pleurars : et elle estant tousjours une, qu'il y ait toutesfois beaucoup plus d'asseurance parmy les gens de village et de basse condition qu'és autres. Je croy à la verité que ce sont ces mines et appareils effroyables, dequoy nous l'entournons, qui nous font plus de peur qu'elle : une toute nouvelle forme de vivre :

les cris des meres, des femmes et des enfants, la visitation des personnes estonnées et transies : l'assistance d'un nombre de valets pasles et éplorés : une chambre sans jour : des cierges allumez : nostre chevet assiegé de medecins et de prescheurs : somme, tout horreur et tout effroy autour de nous. Nous voilà desja ensevelis et enterrez. Les enfans ont peur de leurs amis mesmes (45) quand ils les voyent masquez : aussi avons-nous. Il faut oster le masque

(45) Quod vides accidere pueris, hoc nobis quoque majusculis pueris evenit. Illi quos amant, quibus assueverunt, cum quibus ludunt, si personatos vident, expavescunt. Non hominibus tantùm, sed et rebus persona demenda est. *Senec.* Ep. 24.

aussi bien des choses que des personnes. Osté qu'il sera, nous ne trouverons au dessous, que cette mesme mort, (46) qu'un valet ou simple chambriere passerent dernierement sans peur. Heureuse la mort qui oste le loisir aux apprests de tel équipage !

CHAPITRE XX.

De la force de l'imagination.

Fortis (a) *imaginatio generat casum*, disent les Clercs.

Je suis de ceux qui sentent très-

---

(46) Mors est, quam nuper servus meus, quam ancilla contempsit. *Id.* ibid.

(a) Une imagination forte produit des accidens extraordinaires, disent les Savans de profession.

grand effort de l'imagination. Chascun en est heurté, mais aucuns en sont renversez. Son impression me perce; et mon art est de luy eschapper, par faute de force à lui resister. Je vivrois de la seule assistance des personnes saines et gayes. La veuë des angoisses d'autruy m'angoisse materiellement: et a mon sentiment souvent usurpé le sentiment d'un tiers. Un tousseur continuel irrite mon poulmon et mon gosier. Je visite plus mal volontiers les malades, ausquels le devoir m'interesse, que ceux ausquels je m'attens moins, et que je considere moins. Je saisis le mal, que j'estudie, et le couche en moy. Je ne trouve pas estrange (1) qu'elle donne et les

(1) Que l'imagination donne, etc.

fievres, et la mort, à ceux qui la laissent faire, et qui luy applaudissent.

Simon Thomas estoit un grand medecin de son temps. Il me souvient que me rencontrant un jour à Toulouse chez un riche vieillard pulmonique, et traittant avec luy des moyens de sa guerison, il luy dist, que c'en estoit l'un de me donner occasion de me plaire en sa compagnie : et que fichant ses yeux sur la frescheur de mon visage, et sa pensée sur cette allegresse et vigueur, qui regorgeoit de mon adolescence; et remplissant tous ses sens de cet état florissant en quoy j'estois lors, son habitude s'en pourroit amender : Mais il oublioit à dire, que la mienne s'en pourroit empirer aussi. Gallus Vibius banda

si bien son ame (2) à comprendre l'essence et les mouvements de la folie, qu'il emporta son jugement

(2) Seneque le Rheteur, de qui Montaigne doit avoir pris ce fait, ne dit point que Gallus Vibius perdit la raison en tâchant de comprendre l'essence de la folie, mais en s'appliquant avec trop de contention d'esprit à en imiter les mouvemens. Comme ce Gallus étoit Rhétoricien de profession, il s'imagina que les emportemens de la folie, représentés vivement par le discours, charmeroient l'esprit de ses auditeurs : et par le soin qu'il prit de bien contrefaire le fou, il le devint effectivement. *C'est le seul homme que je sache*, dit Seneque, *à qui il soit arrivé de devenir fou, non par accident, mais par un acte de jugement :* Huic accidisse uni scio ut in insaniam non casu incideret, sed judicio perveniret. *Controv*. IX, L. II.

hors de son siége, si qu'onques puis il ne l'y peut remettre : et se pouvoit vanter d'estre devenu fol par sagesse. Il y en a qui, de frayeur, anticipent la main du bourreau : et celui qu'on debandoit pour luy lire sa grace, se trouva roide mort sur l'eschaffaut du seul coup de son imagination. Nous tressuons, nous tremblons, nous pallissons, et rougissons aux secousses de nos imaginations ; et renversez dans la plume sentons nostre corps agité à leur bransle, quelquefois jusques à en expirer. Et la jeunesse bouillante s'eschauffe si avant en son harnois toute endormie, (3) qu'elle assouvit en songe ses amoureux desirs :

---

(3) C'est ce que Lucrece dit un peu trop ouvertement dans les deux vers suivans.

(b) *Ut quasi transactis saepe omnibus rebus profundant*
Fluminis ingentes fluctus, vestemque cruentent.

Et encore qu'il ne soit pas nouveau de voir croistre la nuict des cornes à tel, qui ne les avoit pas en se couchant : toutesfois l'evenement de Cippus Roy d'Italie est memorable, lequel pour avoir assisté le jour avec grande affection au combat des taureaux, et avoir eu en songe toute la nuict des cornes en la teste, (4) les produisit en son front par la force de l'imagination.

(b) *Lucret.* L. IV, vs. 1029 et 1030.

(4) Pline met ce conte dans le même rang que celui qu'on fait d'Actéon. *Actaeonem*, dit-il, *et Cippum etiam in Latinâ Historiâ, fabulosos reor.* Nat. Hist. Lib. XI, c. 38. Au reste je ne sai où Montaigne

La passion donna au fils de Crœsus (5) la voix, que nature lui avoit refusée. Et Antiochus (6) prit la

a trouvé que ce Cippus étoit Roi d'Italie. Valere Maxime lui donne la qualité de Préteur, et dit qu'étant sorti de Rome en habit de Général, *paludatus*, et l'accident dont parle ici Montaigne, lui étant arrivé, les Décemvirs déclarerent que Cippus seroit Roi, s'il retournoit à Rome. Sur quoi il se condamna volontairement lui-même à un exil perpétuel. *Genucio Cippo Praetori paludato portam egredienti, novi et inauditi generis prodigium incidit: namque in capite ejus subitò veluti cornua emerserunt: responsumque est, Regem eum fore, si in Urbem revertisset. Quod ne accideret, voluntarium sibimet ac perpetuum indixit exilium.* Valer. Maxim. L. V, c. 6.

(5) Herodot. L. I, p. 39.

(6) Voyez le Traité de Lucien, intitulé: De la Déesse de Syrie.

fievre, par la beauté de Stratoniee trop vivement empreinte en son ame. Pline dit avoir veu Lucius Cossicius, de femme, (7) changé en homme le jour de ses nopces. Pontanus et d'autres racontent pareilles metamorphoses advenues en Italie ces siecles passez : Et par vehement desir de luy et de sa mere,

(c) *Vota puer solvit, quae fœmina voverat Iphis.*

Passant à Vitry le François je peus voir un homme que l'Evesque de Soissons avoit nommé Germain en

(7) *Nat. Hist*, L. VII, c. 4. Ipse in Africâ vidi mutatum in marem nuptiarum die, L. Cossicium.

(c) Iphis paya garçon les vœux qu'il fit pucelle. Ovid. Metam. L. IV, Fab. 12, vs. 129.

confirmation, lequel tous les habitants de là ont cogneu, et veu fille jusques à l'aage de vingt-deux ans, nommée Marie. Il estoit à cette heure-là fort barbu, et vieil et point marié. Faisant, dit-il, quelque effort en saultant, ses membres virils se produisirent : et est encore en usage entre les filles de là, une chanson par laquelle elles s'entradvertissent de ne faire point de grandes enjambées de peur de devenir garçons, comme Marie Germain. Ce n'est pas tant de merveille que cette sorte d'accident se rencontre frequent : car si l'imagination peut en telles choses, elle est si continuellement et si vigoureusement attachée à ce subject, que pour n'avoir si souvent à recheoir en mesme pensée et aspreté de desir, elle a meilleur

compte (8) d'incorporer, une fois pour toutes, cette virile partie aux filles.

Les uns attribuent à la force de l'imagination les cicatrices du Roy Dagobert et de Sainct François. On dit que les corps s'en enlevent telle fois de leur place. Et Celsus recite d'un Prestre, qui ravissoit son ame en telle extase, que le corps en demeuroit longue espace sans respiration et sans sentiment. Sainct Augustin en nomme (9) un autre,

(8) Fausse et extravagante pensée. Je ne suis pas surpris qu'elle soit venue dans l'esprit de Montaigne. Car qui ne songe quelquefois en veillant ? Mais je m'étonne qu'il ait pû se déterminer à la mettre en œuvre ?

(9) C'est *Restitutus*, de Civit. Dei, L. XIV, chap. 24.

à qui il ne falloit que faire ouïr des cris lamentables et plaintifs : soudain il defailloit, et s'emportoit si vivement hors de soy, qu'on avoit beau le tempester et hurler, et le pincer, et le griller, jusqu'à ce qu'il fust ressuscité : Lors il disoit avoir ouy des voix, mais comme venant de loin : et s'appercevoit de ses eschaudures et meurtrisseures. Et que ce ne fust une obstination apostée contre son sentiment, cela le monstroit, qu'il n'avoit cependant ny poulx ny haleine.

Il est vray-semblable que le principal credit des visions, des enchantements, et tels effects extraordinaires, vienne de la puissance de l'imagination, agissant principalement contre les ames du Vulgaire, plus molles. On leur a si fort saisi la

creance, qu'ils pensent voir ce qu'ils ne voyent pas.

Je suis encore en ce doubte, que ces plaisantes (10) liaisons de quoy nostre monde se voit si entravé qu'il ne se parle d'autre chose, ce sont volontiers des impressions de l'apprehension et de la crainte. Car je sçay par experience, que tel de qui je puy respondre, comme de moy-mesme, en qui il ne pouvoit cheoir soupçon aucun de foiblesse, et aussi peu d'enchantement, ayant ouy faire le conte à un sien compagnon d'une defaillance extraordinaire, en quoy il estoit tombé sur le point

(10) C'est-à-dire, nouëmens d'éguillettes, comme cela paroît par la suite du discours. Il y a dans l'Edition *in*-4. de 1588, ces plaisantes liaisons des mariages.

qu'il en avoit le moins de besoin, se trouvant en pareille occasion, l'horreur de ce conte luy vint à coup si rudement frapper l'imagination, qu'il en courut une fortune pareille. Et de là en hors fut subject à y recheoir : ce villain souvenir de son inconvenient le gourmandant et tyrannisant. Il trouva quelque remede à cette resverie, par une autre resverie. C'est qu'advouant luy-mesme, et preschant avant la main, cette sienne subjection, la contention de son ame se soulageoit, sur ce qu'apportant ce mal comme attendu, son obligation en amoindrissoit, et luy en poisoit moins. Quand il a eu loy à son chois (sa pensée desbrouillée et desbaudée ; son corps se trouvant en son deu) de le faire lors premierement tenter, saisir,

et surprendre à la cognoissance d'autruy, il s'est gueri tout net. A qui on a esté une fois capable, on n'est plus incapable, sinon par juste foiblesse. Ce malheur n'est à craindre qu'aux entreprises, où nostre ame se trouve outre mesure tenduë de desir et de respect; et notamment où lés commoditez se rencontrent improuveues et pressantes. On n'a pas moyen de se ravoir de ce trouble. J'en sçay, à qui il a servy d'y apporter le corps mesme, demy rassasié d'ailleurs, pour endormir l'ardeur de cette fureur; et qui par l'aage se trouve moins impuissant, de ce qu'il est moins puissant: Et tel autre, à qui il a servy aussi qu'un amy (11) l'ayt asseuré d'estre fourni

(11) Dans l'Edition *in*-4. de 1588, où

d'une contre-batterie d'enchantements certains, à le preserver. Il vaut mieux que je die comme ce fut.

Un Comte de très-bon lieu, de qui j'estois fort privé, se mariant avec une belle Dame, qui avoit esté poursuivie de tel qui assistoit à la feste, mettoit en grande-peine ses amis, et nommément une vieille Dame sa parente, qui presidoit à ses nopces, et les faisoit chez elle, craintive de ces sorcelleries : ce

---

Montaigne n'avoit pas trouvé à propos d'insérer l'histoire de son ami qu'il guérit par cette contrebatterie, il s'étoit contenté de dire : « Et à celui qui sera en allarme » des liaisons, qu'on lui persuade hors de » là, qu'on lui fournira des contr'enchante- » ments d'un effect merveilleux et certain. »

qu'elle me fit entendre. Je la priay s'en reposer sur moy. J'avois de fortune en mes coffres, certaine petite piece d'or platte, où estoient gravées quelques figures celestes, contre le coup du soleil, et pour oster la douleur de teste, la logeant à point, sur la cousture du test : et pour l'y tenir, elle estoit cousuë à un ruban propre à rattacher sous le menton : Resverie germaine à celle dequoy nous parlons. Jacques Peletier, vivant chez moy, m'avoit faict ce present singulier. J'advisay d'en tirer quelque usage, et dis au Comte qu'il pourroit courre fortune comme les autres, y ayant là des hommes pour luy en vouloir prester une ; mais que hardiment il s'allast coucher : Que je luy ferois un tour d'amy ; et n'espargnerois à son

besoin, un miracle, qui estoit en ma puissance : pourveu que sur son honneur, il me promist de le tenir très-fidelement secret. Seulement comme sur la nuict on iroit luy porter le resveillon, s'il luy estoit mal allé, il me fist un tel signe. Il avoit eu l'ame et les oreilles si battues, qu'il se trouva lié du trouble de son imagination : et me fit son signe à l'heure susdite. Je luy dis lors à l'oreille, qu'il se levast, sous couleur de nous chasser, et prinst en se joüant la robbe de nuict, que j'avois sur moy, (nous estions de taille voisine) et s'en vestit, tant qu'il auroit executé mon ordonnance, qui fut: Quand nous serions sortis, qu'il se retirast à (12) tomber

(12) Pur gasconisme, pour dire faire de l'eau.

de l'eau : dist trois fois telles parolles ; et fist tels mouvements. Qu'à chacune de ces trois fois il ceignist le ruban, que je luy mettois en main, et couchast bien soigneusement la medaille qui y estoit attachée, sur ses roignons : la figure en telle posture : Cela faict, ayant à la derniere fois bien estreint ce ruban, pour qu'il ne se peust ny desnouer ny mouvoir de sa place, qu'en toute asseurance il s'en retournast à son prix faict : et n'oubliast de rejetter ma robbe sur son lict, en maniere qu'elle les (13) abriast

(13) Couvrir. --- Abri est encore en usage. Pourquoy perdre abrier qui en vient naturellement, et dont le son est très-agréable ? -- Cotgrave l'a mis dans son Dictionaire ; et selon Menage abrier est

tous deux. Ces singeries sont le principal de l'effect : nostre pensée ne se pouvant desmesler, que moyens si estranges ne viennent de quelque abstruse science. Leur inanité leur donne poids et reverence. Somme, il fut certain, que mes characteres se trouverent plus Veneriens que Sólaires, plus en action qu'en prohibition. Ce fut une humeur prompte et curieuse, qui me convia à tel effect, esloigné de ma nature. Je suis ennemy des actions subtiles et

---

un vieux mot qui signifie couvrir -- Abrier n'est pas encore tout-à-fait proscrit. Dans le langage des Jardiniers, abrier une plante, c'est la mettre à couvert du mauvais tems. Je ne croi pas que cette expression, placée à propos dans des vers, choquât l'oreille de nos plus délicats puristes.

feintes :

feintes : et hay la finesse, en mes mains, non seulement recreátive, mais aussi profitable. Si l'action n'est vicieuse, la routte l'est. Amasis Roy d'Egypte, espousa Laodice très-belle fille Grecque : et luy qui se monstroit gentil compagnon par tout ailleurs, se trouva court (14) à jouïr d'elle : et menaça de la tuer, estimant que ce fust quelque sorciere. Comme és choses qui consistent en fantasie, elle le rejetta à la devotion:

(14) Herodot. L. II, p. 180, où l'on voit que ce ne fut pas Amasis, mais Laodicé, ou Ladice, qui s'avisa de faire à Venus un vœu dont elle s'acquitta très-fidélement. « Car, dit Herodote, Ladice » lui érigea une statue comme elle l'avoit » promis : et cette statue subsistoit encore » de mon temps. »

et ayant faict ses voeus et promesses à Venus, il se trouva divinement remis, dès la premiere nuict d'après ses oblations et sacrifices (15). Or elles ont tort de nous recueillir de ces contenances mineuses, querelleuses et fuyardes, qui nous esteignent en nous allumant. La (16) bru

(15) Dans l'Edition *in*-4. de 1588, Montaigne avoit dit ici : « Mais il faut » aussi que celles à qui legitimement on » le peut demander, ostent ces façons » cérémonieuses et affectées de rigueur » et de refus, et qu'elles se contraignent » un peu pour s'accommoder à la neces- » sité de ce siecle malheureux. »

(16) Montaigne a voulu parler de Theano, fameuse Pythagoricienne, qui étoit la femme, et non la belle-fille de Pythagore. La femme de Pythagore s'appeloit Theano. Diogene Laërce dans la Vie de Pythagore,

de Pythagoras, disoit, (17) que la femme qui se couche avec un homme, doit avec sa cotte laisser quant et quant la honte, et la reprendre avec sa cotte. L'ame de l'assaillant troublée de plusieurs diverses allarmes, se perd aysement : Et à qui l'imagination a faict une fois souffrir cette honte, (et elle ne la faict souffrir qu'aux premieres accointances, d'autant qu'elles sont plus ardentes et aspres ; et aussi qu'en cette premiere cognoissance qu'on donne de soy, on craint beaucoup plus de faillir) ayant

---

L. VIII, Segm. 42. C'est Menage qui, dans son Histoire des Femmes Philosophes, a relevé cette petite méprise de Montaigne. *Diog. Laert.* Tom. II, p. 500, col. 2.

(17) *Diog. Laert.* dans la Vie de Pythagore, Liv. VIII, Segm. 43.

mal commencé, il entre en fievre et despit de cet accident, qui luy dure aux occasions suivantes.

Les Mariez, le temps estant tout leur, ne doivent ny presser ny taster leur entreprise, s'ils ne sont prests. Et vault mieux faillir indecemment, à estreiner la couche nuptiale, pleine d'agitation et de fievre, attendant une et une autre commodité plus privée et moins allarmée, que de tomber en une perpetuelle misere, pour s'estre estonné et desesperé du premier refus. Avant la possession prise, le patient se doit à saillies et divers temps, legerement essayer et offrir, sans se piquer et opiniastrer, à se convaincre definitivement soy-mesme. Ceux qui sçavent leurs membres de nature dociles, qu'ils se soignent seulement de contrepipper leur fantasie.

On a raison de remarquer l'indocile liberté de ce membre, s'ingerant si importunement lors que nous en avons le plus affaire : et contestant de l'authorité si imperieusement, avec nostre volonté, refusant avec tant de fierté et d'obstination nos solicitations et mentales et manuelles. Si toutesfois en ce qu'on gourmande sa rebellion, et qu'on en tire preuve de sa condemnation, il m'avoit payé pour plaider sa cause, à l'adventure mettrois-je en soupçon nos autres membres ses compagnons, de luy estre allé dresser par belle envie de l'importance et douceur de son usage, cette querelle apostée; et avoir par complot, armé le monde à l'encontre de luy, le chargeant malignement seul de leur faute commune. Car je vous donne

à penser, s'il y a une seule des parties de nostre corps, qui ne refuse à nostre volonté souvent son operation, et qui souvent ne s'exerce contre nostre volonté. Elles ont chacune des passions propres qui les esveillent et endorment, sans nostre congé. A quant de fois tesmoignent les mouvements forcez de nostre visage, les pensées que nous tenions secrettes, et nous trahissent aux assistants ? Cette mesme cause qui anime ce membre, anime aussi sans nostre sceu, le cœur, le poulmon, et le pouls : la veue d'un object agreable respandant imperceptiblement en nous la flamme d'une emotion fievreuse. N'y a-il que ces muscles et ces veines, qui s'elevent et se couchent, sans l'adveu non seulement de nostre volonté, mais

aussi de nostre pensée? Nous ne commandons pas à nos cheveux de se herisser, et à nostre peau de fremir de desir ou de crainte. La main se porte souvent où nous ne l'envoyons pas. La langue se transit, et la voix se fige (18) à son heure. Lors mesme que n'ayants de quoy frire, nous le luy deffendrions volontiers, l'appetit de manger et de boire ne laisse pas d'esmouvoir les parties, qui luy sont subjettes, ny plus ny moins que cet autre appetit: et nous abandonne de mesme, hors de propos, quand bon luy semble. Les outils qui servent à descharger le ventre, ont leurs propres dilatations et compressions, outre et

(18) En un certain temps malgré notre volonté.

contre nostre advis, comme ceux-cy destinés à descharger les roignons. Et ce que pour autorizer la puissance de nostre volonté, Sainct Augustin allegue avoir veu quelqu'un (19), qui commandoit à son derriere autant de pets qu'il en vouloit : et que Vivès encherit d'un autre exemple de son temps, de pets organizez, suivant le ton de voix qu'on leur prononçoit, ne suppose non plus pure

(19) Nonnulli ab imo sine pudore ullo ita numerosos pro arbitrio sonitus edunt, ut ex illâ etiam parte cantare videantur. *August.* de Civitate Dei, L. XIV, c. 24. Sur quoi voici ce que Vivès ajoûte en forme de Commentaire : --- *Talis fuit memoriâ nostrâ Germanus quidam in Comitatu Maximiliani Caesaris et Philippi ejus filii ; nec ullum erat carmen, quod non ille crepidibus podicis redderet.*

l'obeissance de ce membre. Car en est-il ordinairement de plus indiscret et tumultuaire ? Joint que j'en cognoy un si turbulent et revesche, qu'il y a quarante ans, qu'il tient son maistre à peter d'une haleine et d'une obligation constante et irremittente, et le meine ainsi à la mort. Et pleust à Dieu, que je ne le sceusse que par les histoires, combien de fois nostre ventre par le refus d'un seul pet, nous meine jusques aux portes d'une mort très-angoisseuse : et que (20) l'Empereur qui

---

(20) Claude, cinquieme Empereur Romain. Mais Suetone rapporte seulement qu'on disoit que l'Empereur Claude avoit eu dessein d'autoriser cette liberté par un Edit : *Dicitur etiam meditatus Edictum quo veniam daret flatum crepitumque ventris in convivio emittendi.* In vitâ Claudii, c. 32.

nous donna la liberté de peter par tout, nous en eust donné le pouvoir : Mais nostre volonté, pour les droits de qui nous mettons en avant ce reproche, combien plus vraysemblablement la pouvons-nous marquer de rebellion et sedition, par son desreiglement et desobeissance? Veut-elle tousjours ce que nous voudrions (21) qu'elle voulsist? Ne veut-elle pas souvent ce que nous lui prohibons de vouloir, et à nostre evident dommage? se laisse-elle non plus mener aux conclusions de nostre raison? Enfin, je diroy pour monsieur ma Partie, que plaise à considerer qu'en ce fait sa cause estant inseparablement conjointe (22) à un consort, et indis-

(21) Qu'elle voulût.

(22) A un compagnon.

tinctement, on ne s'adresse pourtant qu'à luy, et par les arguments et charges qui ne peuvent appartenir à sondit consort. Car l'effect d'içeluy est bien de convier inopportunement par fois, mais refuser, jamais : et de convier encore tacitement et quietement. Partant se void l animosité et illegalité manifeste des accusateurs. Quoy qu'il en soit, protestant que les Advocats et Juges ont beau quereller et sentencier, Nature tirera cependant son train : Qui n'auroit faict que raison, quand elle auroit doüé ce membre de quelque particulier privilege : Autheur du seul ouvrage immortel, des mortels : Ouvrage divin selon Socrates : et Amour, desir d'immortalité, et Dæmon immortel luy-mesme.

Tel à l'adventure par cet effect de l'imagination, laisse icy les escrouëlles, que son compagnon reporte en Espaigne. Voylà pourquoy en telles choses l'on a accoustumé de demander une ame preparée. Pourquoy pratiquent les Medecins avant main, la creance de leur patient, avec tant de fausses promesses de sa guerison : si ce n'est afin que l'effect de l'imagination supplée l'imposture de leur aposéme? Ils sçavent qu'un des maistres de ce mestier leur a laissé par escrit, qu'il s'est trouvé des hommes à qui la seule véuë de la medecine faisoit l'opération : Et tout ce caprice m'est tombé presentement en main, sur le conte que me faisoit un domestique apotiquaire de feu mon pere, homme simple et Souysse, nation peu

peu vaine et mensongiere : d'avoir cogneu long temps un marchand à Toulouse maladif et subject à la pierre, qui avoit souvent besoin de clysteres, et se les faisoit diversement ordonner aux Medecins, selon l'occurrence de son mal : apportez qu'ils estoyent, il n'y avoit rien obmis des formes accoustumées : souvent il tastoit s'ils estoyent trop chauds : le voylà couché, renversé, et toutes les approches faictes, sauf qu'il ne s'y faisoit aucune injection. L'apotiquaire retiré après cette ceremonie, le patient accommodé, comme s'il avoit veritablement pris le clystere, il en sentoit pareil effect à ceux qui les prennent. Et si le Medecin n'en trouvoit l'operation suffisante, il luy en redonnoit deux ou trois autres, de mesme forme. Mon

tesmoin jure, que pour espargner la despence (car il les payoit, comme s'il les eust receus) la femme de ce malade ayant quelquefois essayé d'y faire seulement mettre de l'eau tiede, l'effect en descouvrit la fourbe ; et pour avoir trouvé ceux-là inutiles, qu'il (23) faulsit revenir à la premiere façon.

Une femme pensant avoir avalé une espingle avec son pain, crioit et se tourmentoit comme ayant une douleur insupportable au gosier, où elle pensoit la sentir arrestée : mais parce qu'il n'y avoit ny enfleure ny alteration par le dehors, un habil'homme ayant jugé que ce n'estoit que fantasie et opinion, prise de quelque morceau de pain

(23) Fallut.

qui l'avoit picquée en passant, la fit vomir, et jetta à la desrobée dans ce qu'elle rendit, une espingle tortue. Cette femme cuidant l'avoir rendue, se sentit soudain deschargée de sa douleur. Je sçay qu'un Gentil-homme ayant traicté chez luy une bonne compagnie, se vanta trois ou quatre jours après par maniere de jeu (car il n'en estoit rien) de leur avoir faict manger un chat en paste : dequoy une Damoiselle de la troupe print telle horreur, qu'en estant tombée en un grand desvoyement d'estomac et fievre, il fut impossible de la sauver.

Les bestes mesmes se voyent comme nous, subjectes à la force de l'imagination : tesmoins les chiens, qui se laissent mourir de deuil de la perte de leurs maistres : nous les

voyons aussi japper et tremousser en songe, hannir les chevaux et se debattre: Mais tout cecy se peut rapporter à l'estroite cousture de l'esprit et du corps s'entrecommuniquants leurs fortunes.

C'est autre chose, que l'imagination agisse quelquefois, non contre son corps seulement, mais contre le corps d'autruy. Et tout ainsi qu'un corps rejette son mal à son voysin, comme il se voit en la peste, en la verolle, et au mal des yeux, qui se chargent de l'un à l'autre:

(d) *Dum spectant oculi læsos, læduntur et ipsi,*
Multaque corporibus transitione nocent:

(d) Des yeux sont incommodés en regardant des yeux malades : et bien des choses nuisibles passent imperceptiblement d'un corps dans un autre. *Ovid. De Remedio Amor.* L. II. vs. 320.

Pareillement l'imagination esbranlée avecques vehemence, eslance des traits, qui puissent offenser l'objet estrangier. L'Ancienneté a tenu de certaines femmes en Scythie, qu'animées et courroussées contre quelqu'un, elles le tuoient du seul regard. Les tortues et les autruches couvent leurs œufs de la seule veuë, signe qu'ils y ont quelque vertu ejaculatrice. Et quant aux sorciers, on les dit avoir des yeux offensifs et nuisants :

(e) *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.*

Ce sont pour moy mauvais respondants que magiciens. Tant y a que nous voyons par experience, les

---

(e) Je ne sçai quel fanx œil mes Agneaux ensorcelle. Virg. Ecl. III, 103.

femmes envoyer aux corps des enfants, qu'elles portent au ventre, des marques de leurs fantasies : tesmoin celle qui engendra le More. Et il fut presenté à Charles, Roy de Boheme et Empereur, une fille d'auprès de Pise, toute velue et herissée, que sa mere disoit avoir esté ainsi conceuë, à cause d'une image de Sainct Jean Baptiste pendue en son lict.

Dès animaux il en estde mesme : tesmoins les brebis de Jacob, et les perdrix et lievres, que la neige blanchit aux montaignes. On vit dernierement chez moy un chat guestant un oyseau au hault d'un arbre, et s'estans fichez la veuë ferme l'un contre l'autre, quelque espace de temps, l'oyseau s'estre laissé choir comme mort entre les

pates du chat, ou enyvré par sa propre imagination, ou attiré par quelque force attractive du chat. Ceux qui ayment la volerie ont ouy faire le conte du fauconnier, qui arrestant obstinément sa veuë contre un milan en l'air, gageoit, de la seule force de sa veuë, le ramener contrebas : et le faisoit à ce qu'on dit. Car les Histoires que j'emprunte, je les renvoye sur la conscience de ceux de qui je les prens. Les discours sont à moy, et se tiennent par la preuve de la raison, non de l'experience ; chascun y peut joindre ses exemples : et qui n'en a point, qu'il ne laisse pas de croire qu'il en est assez, veu le nombre et varieté des accidents. Si je ne (24) comme

(24) J'ai trouvé dans une des dernieres

bien, qu'un autre comme pour moy. Aussi en l'estude que je traitte, de nos moeurs et mouvements, les tesmoignages fabuleux, pourveu qu'ils

---

Editions de Montaigne ; Si je ne conte bien, qu'un autre conte pour moy. Mais dans toutes les plus anciennes il y a : Si je ne comme bien, qu'un autre comme pour moy ; c'est-à-dire : Si j'employe des exemples qui ne conviennent pas exactement au sujet que j'ay en main, qu'un autre y en substitue de plus convenables. Le Verbe *Commer* n'est pas encore tout-à-fait hors d'usage, et il faudroit le conserver si l'on n'en a point d'autre à mettre à la place. Nos Peres étoient plus sages que nous sur cet article. Ils faisoient des mots, quand ils en avoient besoin, pour pouvoir exprimer leurs pensées d'une maniere vive et courte, et ils ne se dégoûtoient point de ceux dont ils avoient actuellement besoin.

soient possibles, y servent comme les vrais. Advenu ou non advenu, à Rome ou à Paris, à Jean ou à Pierre, c'est tousjours un tour de l'humaine capacité : duquel je suis utilement advisé par ce recit. Je le voy, et en fay mon profit, egalement en ombre qu'en corps. Et aux diverses leçons, qu'ont souvent les histoires, je prens à me servir de celle qui est la plus rare et memorable. Il y a des Autheurs, desquels la fin c'est dire les evenements : La mienne, si j'y sçavois advenir, seroit dire sur ce qui peut advenir. Il est justement permis aux Escholes, de supposer des similitudes, quand ils n'en ont point. Je n'en fay pas ainsi pourtant, et surpasse de ce costé-là, en religion superstitieuse, toute foy historiale. Aux exemples

que je tire ceans, de ce que j'ay leu, ouy, faict, ou dict, je me suis defendu d'oser alterer jusques aux plus legeres et inutiles circonstances : ma conscience ne falsifie pas un iota, mon inscience je ne sçay.

Sur ce propos, j'entre par fois en pensée, qu'il puisse assez bien convenir à un Theologien, à un Philosophe, et telles gens d'exquise et exacte conscience et prudence, d'escrire l'histoire. Comment peuvent-ils engager leur foy sur une foy populaire? comment respondre des pensées de personnes incognues, et donner pour argent comptant leurs conjectures? Des actions à divers membres, qui passent en leur presence, ils refuseroient d'en rendre tesmoignage, assermentez par un Juge. Et n'ont homme si familier,

des intentions duquel ils entreprennent de pleinement respondre. Je tiens moins hazardeux d'escrire les choses passées, que presentes : d'autant que l'escrivain n'a à rendre compte que d'une verité empruntée.

Aucuns me convient d'escrire les affaires de mon temps : estimants que je les voy d'une veue moins blessée de passion, qu'un autre, et de plus près, pour l'accès que fortune m'a donné aux chefs de divers partis. Mais ils ne disent pas, que pour la gloire de Salluste je n'en prendroys pas la peine : ennemy juré d'obligation, d'assiduité, de constance, qu'il n'est rien si contraire à mon stile, qu'une narration estendue. Je me recouppe si souvent, à faute d'haleine. Je n'ay ny composition ny explication, qui vaille.

Ignorant au delà d'un enfant, des frases et vocables, qui servent aux choses plus communes. Pourtant ay-je pris à dire ce que je sçay dire : accommodant la matiere à ma force. Si j'en prenois qui me guidast, ma mesure pourroit faillir à la sienne (25). Que ma liberté, estant si libre, j'eusse publié des jugements, à mon gré mesme, et selon raison, illegitimes et punissables. Plutarche nous diroit volontiers de ce qu'il en a faict, que

(25) Rapportez ce Que, à ces mots qui sont à douze ou treize lignes d'ici, Mais ils ne disent pas, etc. Ce rapport est assez éloigné : mais on peut le découvrir aisément avec un peu d'application. Dans quelques nouvelles Editions on a mis, ou par ignorance, ou pour soulager le Lecteur ; Outre que ma liberté, etc.

c'est l'ouvrage ,d'autruy , que ses exemples soient en tout et par tout veritables : qu'ils soient utiles à la posterité, et presentez d'un lustre, qui nous esclaire à la vertu, que c'est son ouvrage. Il n'est pas dangereux, comme en une drogue medicinale, en un conte ancien , qu'il soit ainsi ou ainsi.

CHAPITRE XXI.

Le profit de l'un est dommage de l'autre.

Demades Athenien condamna (1) un homme de sa ville, qui faisoit mestier de vendre les choses neces-

(1) *Senec. de Beneficiis*, L. VI, c. 38, d'où presque tout ce Chapitre a été pris.

saires aux enterrements, sous tiltre de ce qu'il en demandoit trop de profit, et que ce profit ne luy pouvoit venir sans la mort de beaucoup de gens. Ce jugement semble estre mal pris; (2) d'autant qu'il ne se fait aucun profit qu'au dommage d'autruy, et qu'à ce compte il faudroit condamner toute sorte de gain. Le marchand ne faict bien ses affaires, qu'à la debauche de la jeunesse : la laboureur à la cherté des

(2) Cui enim non ex alieno incommodo lucrum? Miles bellum optat. Agricolam annonæ caritas erigit. Eloquens captat pretium ex litium numero. Medicis gravis annus in quæstu est. Institutores delicatarum mercium Juventus corrupta locupletat. Nullâ tempestate, nullo igne lædantur tecta, jacebit opera fabrilis. *Id. ibid.*

bleds : l'architecte à la ruine des maisons : les officiers de la justice aux procez et querelles des hommes : l'honneur mesme et pratique des Ministres de la Religion se tire de nostre mort et de nos vices. Nul medecin ne prend plaisir à la santé de ses amis mesmes, dit l'ancien Comique Grec ; ny soldat à la paix de sa ville : ainsi du reste. Et qui pis est, que chacun se sonde au dedans, il trouvera que nos souhaits interieurs pour la plus part naissent et se nourrissent aux despens d'autruy. Ce que considerant, il m'est venu en fantasie, comme Nature ne se dement point en cela de sa generale police : car les Physiciens tiennent, que la naissance, nourrissement, et augmentation de chasque chose, est l'alteration et corruption d'une autre:

(a) *Nam quodcunque suis mutatum finibus exit,*
Continuò hoc mors est illius, quod fuit ante.

CHAPITRE XXII.

De la Coustume, et de ne changer aysement une loy receue.

CELUY me semble avoir très-bien conceu la force de la coustume, qui premier forgea ce (1) conte, qu'une

(a) Dès qu'une chose sort de ses limites par voie de transmutation, ce nouvel état est la mort de ce qu'elle étoit auparavant. Lucret. L. II, vs. 752 et 753.

(1) On en a fait une espece de Proverbe, que Petrone a exprimé ainsi :

------ *Tollere taurum*
Quae tulerit vitulum, illa potest.

femme de village ayant appris de caresser et porter entre ses bras un veau dès l'heure de sa naissance, et continuant tousjours à ce faire, gagna cela par l'accoustúmance, que tout grand bœuf qu'il estoit, elle le portoit encore. Car c'est à la verité une violente et traistresse maistresse d'eschole, que la coustume. Elle establit en nous, peu à peu, à la desrobée, le pied de son authorité : mais par ce doux et humble commencement, l'ayant rassis et planté avec l'ayde du temps, elle nous descouvre tantost un furieux et tyrannique usage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de hausser seulement les yeux. Nous luy

Vous le trouverez aussi parmi les Adages d'Erasme. Chil. I, Cent. 2, Adag. 51.

voyons forcer tous les coups les reigles de Nature : (a) *Usus efficacissimus rerum omnium magister.* J'en croy l'Antre de Platon en sa Republique, et les Medecins, qui quittent si souvent à son authorité les raisons de leur art : et ce Roy qui par son moyen rangea son estomac à se nourrir de poison : et la fille qu'Albert recite s'estre accoustumée à vivre d'araignées : et en ce monde des Indes nouvelles on trouva des grands Peuples, et en forts divers climats, qui en vivoient, en faisoient provision, et les appastoient, comme aussi des sauterelles, fourmis, lezards, chauvesouris; et fut un cra-

(a) L'usage est l'instructeur le efficace de toutes choses. Plin. Nat. L. XXVI, c. 2.

paut vendu six escus en une necessité de vivres : ils les cuisent et apprestent à diverses sauces. Il en fut trouvé d'autres ausquels nos chairs et nos viandes estoient mortelles et venimeuses.

(b) *Consuetudinis magna vis est. Pernoctant venatores in nive, in montibus uri se patiuntur : Pugiles, cæstibus contusi, ne ingemiscunt quidem.* Ces exemples estrangiers ne sont pas estranges, si

---

(b) La force de la Coûtume est grande. C'est elle qui est cause que les Chasseurs passent des nuits entieres dans la neige ; que de jour ils se laissent brûler de chaleur sur les montagnes, et que les Athletes meurtris à coups de gantelets, ne poussent pas le moindre gémissement. *Cic.* Tusc. Quæst. L. II, c. 17.

nous considerons ce que (2) nous essayons ordinairement ; combien l'accoustumance hebete nos sens. Il ne nous faut pas aller chercher ce qu'on dit des voysins des cataractes du Nil : et ce que les Philosophes estiment de lá musique celeste ; que les corps de ces cercles, estants solides, polis, et venants à se lescher et frotter l'un à l'autre en roulant, ne peuvent faillir de produire une merveilleuse harmonie, aux couppures et (3) muances de laquelle se

(2) Nous éprouvons. Montaigne employe souvent le mot d'*essayer* dans ce sens-là. Comme essayent les voysins des clochiers, dit-il un peu plus bas : c'est-à-dire, comme éprouvent les voisins des cloches.

(3) Muance, changement. Borel, dans son Trésor des Recherches ---- Gauloises et Françoises.

mirent les contours et changements (4) des caroles des astres : mais qu'universellement les ouïes des creatures de ça bas, endormies, comme celles des AEgyptiens, par la continuation de ce son, ne le peuvent appercevoir, pour grand qu'il soit. Les mareschaux, meulniers, armuriers, ne sçauroient demeurer au bruit qui les frappe, s'il les perçoit comme nous. Mon (5) collet de

(4) C'est-à-dire, de la danse, des révolutions des Astres. Carole, vieux mot qui signifie danse. Voyez Borel, et le Dictionnaire Etymologique de Menage.

(5) C'est apparemment ce qu'on nomme plus proprement aujourd'hui Collet de senteur, espece de pourpoint de peau parfumée, à petites basques, et sans manches, comme l'ont décrit Messieurs de l'Académie dans leur Dictionnaire.

fleurs sert à mon nez : mais après que je m'en suis vestu trois jours de suite, il ne sert qu'aux nez assistants. Cecy est plus estrange, que nonobstant les longs intervalles et intermissions, l'accoustumance puisse joindre et establir l'effect de son impression sur nos sens : comme essayent les voysins des clochiers. Je loge chez moy en une tour, où à la diane et à la retraitte une fort grosse cloche sonne tous les jours l'*Ave Maria*. Ce tintamarre estonne ma tour mesme : et aux premiers jours me semblant insupportable, en peu de temps m'apprivoise de maniere que je l'oy sans offense, et souvent sans m'en esveiller.

Platon tansa un enfant qui joüoit aux noix. Il luy respondit : Tu me tanses de peu de chose. *L'accous-*

tumance, (6) repliqua Platon, *n'est pas chose de peu*. Je trouve que nos plus grands vices prennent leur ply dès notre plus tendre enfance ; et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passetemps aux meres de voir un enfant tordre le col à un poulet, et s'esbattre à blesser un chien et un chat. Et tel pere est si sot, de prendre à bon augure d'une ame martiale, quand il voit son fils gour-

---

(6) Diog. Laërt. dans la vie de Platon, Liv. III. Segm. 38. Mais Diogene Laërce ne dit pas que la personne que Platon tansa fût un enfant, et qu'il jouât aux noix. Il dit qu'il jouoit aux dez, ce qui rend la réponse de Platon bien plus importante. On dit que Platon voyant quelqu'un qui jouoit au dez, l'en reprit.

mer injurieusement un païsan, ou un laquay, qui ne se defend point : et à gentillesse, quand il le void affiner son compagnon par quelque malicieuse desloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison. Elles se germent là, et s'eslevent après gaillardement, et profittent à force entre les mains de la coustume. Et est une très-dangereuse institution, d'excuser ces villaines inclinations, par la foiblesse de l'aage, et legereté du subject. Premierement c'est nature qui parle, de qui la voix est lors plus pure et plus naïfve, qu'elle est plus gresle et plus neufve. Secondement, la laideur de la piperie ne depend pas de la difference des escus aux espingles : elle depend de soy.

soy. Je trouve bien plus juste de conclurre ainsi : Pourquoy ne tromperoit-il aux escus, puisqu'il trompe aux espingles ? que, comme ils font : Ce n'est qu'aux espingles : il n'auroit garde de le faire aux escus. Il faut apprendre soigneusement aux enfants de haïr les vices de leur propre contexture, et leur en faut apprendre la naturelle difformité, à ce qu'ils les fuyent, non en leur action seulement, mais sur tout en leur cœur : que la pensée mesme leur en soit odieuse, quelque masque qu'ils portent. Je sçay bien, que pour m'estre duict en ma puerilité, de marcher tousjours mon grand et plain chemin, et avoir eu à contrecœur de mesler ny tricotterie ny finesse à mes jeux enfantins, (comme de vray il faut noter, que les jeux

des enfants ne sont pas jeux : et les faut juger en eux, comme leurs plus serieuses actions) il n'est passe-temps si leger, où je n'apporte, (7) du dedans, et d'une propension naturelle et sans estude, une extreme contradiction à tromper. Je manie les cartes pour les doubles, et tiens compte, comme pour les doubles doublons, lorsque le gaigner et perdre, contre ma femme et ma fille, m'est indifferent, comme lorsqu'il va de bon. En tout et par tout, il y a assez de mes yeux à me tenir en office : il n'y en a point qui me veillent de si près ny que je respecte plus.

Je viens de voir chez moy un petit

(7) Du fond du cœur, et d'une inclination naturelle.

homme natif de Nantes, né sans bras, qui a si bien façonné ses pieds, au service que luy devoient les mains, qu'ils en ont à la verité à demy oublié leur office naturel. Au demeurant il les nomme ses mains; il trenche, il charge un pistolet et le lasche, il enfille son eguille, il coud, il escrit, il tire le bonnet, il se peigne, il jouë aux cartes et aux dez, et les remue avec autant de dexterité que sçauroit faire quelqu'autre : l'argent que je luy ay donné, il l a emporté en son pied, comme nous faisons en nostre main.

J'en vis un autre estant enfant, qui manioit une espée à deux mains, et une hallebarde, du ply du col à faute de mains, les jettoit en l'air et les reprenoit, lançoit une dague, et faisoit craqueter un fouët aussi

bien que charretier de France. Mais on descouvre bien mieux (8) ses effets aux estranges impressions, qu'elle faict en nos ames, où elle ne trouve pas tant de resistance. Que ne peut-elle en nos jugements et en nos creances? y a-il opinion si bizarre (je laisse à part la grossiere imposture des religions, de quoy tant de grandes nations, et tant de suffisants personnages se sont veus enyvrez : Car cette partie estant hors de nos raisons humaines, il est plus excusable de s'y perdre, à qui n'y est extraordinairement esclairé par faveur divine) mais d'autres opinions y en a-il de si estranges, qu'elle n'aye planté et

(8) Les effets de la Coûtume, par les étranges impressions, etc.

estably pour loix ès regions que bon lui a semblé? Et est très-juste cette ancienne exclamation : (c) *Non pudet physicum, id est speculatorem venatoremque naturae, ab animis consuetudine imbutis quaerere testimonium veritatis?*

J'estime qu'il ne tombe en l'imagination humaine aucune fantasie si forcenée qui ne rencontre l'exemple de quelque usage public, et par consequent que nostre raison n'estaye et ne fonde. Il est des peuples où on tourne le dos à celuy

(c) Quelle honte à un Physicien, qui doit fouiller dans les secrets de la Nature, d'alléguer pour des preuves de la vérité ce qui n'est que prévention et que coûtume ! *Cic.* de Nat. Deor. L. I, c. 30, de la Traduction de M. l'Abbé d'Olivet.

qu'on salue, et ne regarde l'on jamais celuy qu'on veut honorer. Il en est où quand le Roy crache, la plus favorite des Dames de sa Cour tend la main : et en autre nation les plus apparents qui sont autour de luy, se baissent à terre, pour amasser en du linge son ordure. Desrobons ici la place d'un conte. Un Gentil-homme François se mouchoit tousjours de sa main (chose très-ennemie de nostre usage) defendant là-dessus son faict : et estoit fameux en bonnes rencontres : Il me demanda quel privilege avoit ce salle excrement, que nous allassions luy apprestant un beau linge delicat à le recevoir : et puis, qui plus est, à l'empaqueter et serrer soigneusement sur nous : que cela devoit faire plus de mal au cœur, que de le voir

verser où que ce fust, comme nous faisons toutes nos autres ordures. Je trouvay qu'il ne parloit pas du tout sans raison : et m'avoit la coustume osté l'appercevance de cette estrangeté, laquelle pourtant nous trouvons si hideuse, quand elle est recitée d'un autre Païs. Les miracles sont selon l'ignorance en quoy nous sommes de la nature, non selon l'estre de la nature. L'assuefaction endort la veue de nostre jugement. Les Barbares ne nous sont de rien plus merveilleux que nous sommes à eux : ny avec (9) plus d'occasion, comme chascun advoueroit, si chascun sçavoit, après s'estre promené par ces loingtains exemples, (10) se

(9) Ny avec plus de raison.

(10) C'est-à-dire, si je ne me trompe.,

coucher sur les propres, et les conferer sainement. La raison humaine est une teinture infuse environ de pareil poids à toutes nos opinions et moeurs, de quelque forme qu'elles soient : infinie en matiere, infinie en diversité. Je m'en retourne. Il est des Peuples, où sauf sa femme et ses enfants aucun ne parle au Roy que par sarbatane. En une mesme Nation et les vierges montrent à descouvert leurs parties honteuses, et les mariées les couvrent et cachent soigneusement. A quoy cette autre coustume qui est ailleurs, a quelque relation : la chasteté n'y est en prix

---

réfléchir sur les exemples qu'il donne lui-même, sur ses propres coûtumes, et les comparer sincerement avec les exemples et les coûtumes des autres Nations.

que pour le service du mariage : car les filles se peuvent abandonner à leur poste, et engroissées se faire avorter par medicaments propres, au veu d'un chascun. Et ailleurs si c'est un Marchand qui se marie, tous les Marchands conviez à la nopce, couchent avec l'espousée avant luy : et plus il y en a, plus a-elle d'honneur et de recommandation de fermeté et de capacité : si un Officier se marie, il en va de mesme ; de mesme si c'est un Noble; et ainsi des autres : sauf si c'est un laboureur ou quelqu'un du bas peuple : car lors c'est au Seigneur à faire : et si on ne laisse pas d'y recommander estroitement la loyauté, pendant le mariage. Il en est, où il se void des bordeaux publics de masles, voire et des mariages : où

les femmes vont à la guerre quant et leurs maris, et ont rang, non au combat seulement, mais aussi au commandement : Où non seulement les bagues se portent au nez, aux levres, aux joues et aux orteils des pieds : mais des verges d'or bien poisantes au travers des tetins et des fesses : Où en mangeant on s'essuye les doigts aux cuisses, et à la bourse des genitoires, et à la plante des pieds : Où les enfants ne sont pas heritiers, ce sont les freres et nepveux : et ailleurs les nepveux seulement : sauf en la succession du Prince : Où pour regler la communauté des biens, qui s'y observe, certains Magistrats souverains ont charge universelle de la culture des terres, et de la distribution des fruicts, selon le besoin d'un chas-

cun : Où l'on pleure (11) la mort des enfants, et festoye l'on celle des vieillards : Où ils couchent en des licts dix ou douze ensemble avec leurs femmes : Où les femmes qui perdent leurs maris par mort violente, se peuvent remarier, les autres non : Où l'on estime si mal de la condition des femmes, que l'on y tuë les femelles qui y naissent, et achepte l'on des voysins des femmes pour le besoin : Où les maris peuvent repudier, sans alleguer aucune cause, les femmes non pour cause quel-

---

(11) Je crois que Montaigne a pris ceci d'Herodote, L. V, p. 330, où cet Historien dit que certains Peuples de Thrace pleurent à la naissance de leurs Enfans, et enterrent leurs morts avec de grands témoignages de joie.

conque : Où les maris ont loy de les vendre, si elles sont steriles : Où ils font cuire le corps du trespassé, et puis piler, jusques à ce qu'il se forme comme en bouillie, laquelle ils meslent à leur vin, et la boivent : Où la plus desirable sepulture (12) est d'estre mangé des chiens ; ailleurs des oyseaux : Où l'on croit que les ames heureuses vivent en toute liberté, en des champs plaisants, fournis de toutes commoditez, et que ce sont elles qui font cet écho que nous oyons : Où ils combattent en l'eau, et tirent seurement de leurs arcs en nageant : Où pour signe de subjection il faut hausser les espaules, et baisser la teste : et

(12) *Sextus Empiricus*, Pyrrh. Hypot. III, c. 24, p. 157.

deschausser

deschausser ses souliers quand on entre au logis du Roy : Où les Eunuques qui ont les femmes religieuses en garde, ont encore le nez et les levres à dire, pour ne pouvoir estre aymez; et les Prestres se crevent les yeux pour accointer les Demons, et prendre les Oracles : Où chascun * faict un Dieu de ce qu'il luy plaist, le chasseur d'un lyon ou d'un renard, le pescheur de certain poisson, et des Idoles de chasque action ou passion humaine; le Soleil, la Lune,

* Dans le Commentaire Royal de l'*Inca Garcilasso de la Vega*, cet Auteur nous apprend : « Qu'il n'y a point d'Indien » qui ne se dise descendu de la premiere » chose qui lui vient en fantaisie, d'une » fontaine, d'une riviere, d'un lion, etc. » P. 89.

et la Terre, sont les Dieux principaux ; la forme de jurer, c'est toucher la terre regardant le soleil, et y mange l'on la chair et le poisson crud : Où le grand serment, (13) c'est jurer le nom de quelque homme trespassé, qui a esté en bonne reputation au Païs, touchant de la main sa tombe : Où les estrenes que le Roy envoye aux Princes ses vassaux, tous les ans, c'est du feu, lequel apporté, tout le vieil feu est esteint; et de ce nouveau sont tenus les Peuples voisins venir puiser chascun pour soy, sur peine de crime de leze majesté : Où, quand le Roy pour s'adonner du tout à la devotion, se retire de sa charge, (ce qui advient souvent) son pre-

(13) Herodot. L. IV, p. 318.

mier successeur est obligé d'en faire autant; et passe le droict du Royaume au troisiesme successeur : Où l'on diversifie la forme de la police, selon que les affaires semblent le requerir; on depose le Roy quand il semble bon; et luy substitue l'on des anciens à prendre le gouvernail de l'Estat, et le laisse l'on par fois aussi és mains de la Commune : Où hommes et femmes sont circoncis, et pareillement baptisez : Où le soldat, qui en un ou divers combats, est arrivé à presenter à son Roy sept testes d'ennemis, est faict noble : Où l'on vit sous cette opinion si rare et insociable de la mortalité des ames : Où les femmes s'accouchent sans plaincte et sans effroy : Où les femmes (14) en l'une et l'autre

(14) Herodot. L. IV, p. 317.

jambe portent des (15) greves de cuivre ; et si un pouil les mord, sont tenues par devoir de magnanimité de le remordre : et n'osent espouser, qu'elles n'ayent offert à leur Roy, s'il le veut, leur pucellage : Où l'on saluë mettant le doigt à terre, et puis le haussant vers le Ciel : Où les hommes (16) portent les charges sur la teste, les femmes sur les espaules ; elles pissent debout, les hommes accroupis : Où ils envoyent de leur sang en signe d'amitié, et encensent comme les Dieux, les hommes qu'ils veulent honorer : Où non seulement jusques au quatriesme degré, mais en aucun

(15) C'est-à-dire, Botes, botines. Nicot.

(16) *Nymphodorus*, L. XIII, RERUM BARBARICARUM.

plus esloigné, la parenté n'est souf-ferte aux mariages : Où les enfants sont quatre ans à nourisse, et sou-vent douze; et là-mesme il est estimé mortel de donner à l'enfant à tetter tout le premier jour : Où les peres ont charge du chastiment des masles, et les meres à part, des femelles; et est le chastiment de les fumer pendus par les pieds : Où on faict circoncire les femmes : Où l'on mange toute sorte d'herbes sans autre discretion, que de refuser celles qui leur sem-blent avoir mauvaise senteur : Où tout est ouvert; et les maisons pour belles et riches qu'elles soyent, sans porte, sans fenestre, sans coffre qui ferme, et sont les larrons double-ment punis qu'ailleurs : Où ils tuent les pouils avec les dents comme les magots, et trouvent horrible de les

voir escacher sous les ongles : Où l'on ne couppe en toute la vie ny poil ny ongle; ailleurs où l'on ne couppe que les ongles de la droicte, celles de la gauche se nourrissent par gentillesse : Où (17) ils nourrissent tout le poil du costé droict, tant qu'il peut croistre; et tiennent raz le poil de l'autre costé; et en voisines Provinces, celle icy nourrit le poil de devant, celle là le poil de derriere, et rasent l'opposite : Où les peres prestent leurs enfants, les maris leurs femmes, à jouyr aux hostes, en payant : Où on peut honnestement faire des enfants à sa mere, les peres se mesler à leurs filles et à leurs fils : Où aux assemblées des festins ils s'entreprestent

(17) Herodot. L. IV, p. 324.

sans distinction de parenté les enfants les uns aux autres. Icy on vit de chair humaine : là c'est office de pieté (18) de tuer son pere en certain aage : ailleurs les peres ordonnent des enfants encore au ventre des meres, ceux qu'ils veulent estre nourris et conservez, et ceux qu'ils veulent estre abandonnez et tuez : ailleurs les vieux maris prestent leurs femmes à la jeunesse pour s'en servir : et ailleurs elles sont communes sans peché : voire en tels païs portent pour marque d'honneur (19) autant de belles houpes frangées au bord de leurs robbes, qu'elles ont accointé de masles. N'a pas faict la

---

(18) Sextus Empiricus, Pyrrh. Hypot. L. III, c. 24, p. 153.

(19) Herodot. L. IV, p. 318.

coustume encore une chose publique des femmes à part ? leur a-elle pas mis les armes à la main, faict dresser des armées, et livrer des batailles ? Et ce que toute la Philosophie ne peut planter en la teste des plus sages, ne l'apprend-elle pas de sa seule ordonnance au plus grossier vulgaire ? car nous sçavons des nations entieres, (20) où non seulement la mort estoit mesprisée, mais festoyée : où les enfants de sept ans (21) souffroient à estre fouëtez jus-

(20) Les Thraces. *Valer. Maxim.* L. II, ch. VI, §. 12. *Thraciae. --- Natio merito sibi sapientiae laudem vindicaverit, quae natales hominum flebiliter, exsequias cum hilaritate celebrans, sine ullis Doctorum praeceptis, verum conditionis nostrae habitum pervidit.*

(21) A Lacédémone.

ques à la mort, sans changer de visage : où la richesse estoit en tel mespris, que le plus chetif Citoyen de la Ville n'eust daigné baisser le bras pour amasser une bource d'escus. Et sçavons des regions très-fertiles en toutes façons de vivres, (22) où toutefois les plus ordinaires mets et les plus savoureux, c'estoient du pain, du nasitort et de l'eau. Fit-elle pas encore ce miracle en Cio, (23) qu'il s'y passa sept cents ans, sans memoire que femme ny fille y eust faict faute à son honneur ?

---

(22) En Perse, du temps de Cyrus : Xenophon dans sa Cyropedie, Liv. 1, c. 8, et Edit. Oxon. ann. 1703.

(23) Plutarque dans son Traité des vertueux faits des Femmes, à l'article des Ciennes.

Et somme, à ma fantasie, il n'est rien qu'elle ne face, ou qu'elle ne puisse : et avec raison l'appelle (24) Pindarus, à ce qu'on m'a dict, la Royne et Emperiere du monde. Celuy qu'on rencontra battant son pere, respondit, que c'estoit la coustume de sa maison : que son pere avoit ainsi battu son ayeul; son ayeul son bisayeul : et montrant son fils : Cettuy-cy me battra quand il sera venu au terme de l'aage où je suis. Et le pere que le fils tirassoit et (25) sabouloit emmy la ruë, luy commanda de s'arrester à certain

(24) Herodot. L. III, p. 200. Ce que Montaigne traduit ici fort exactement en François.

(25) Fouloit aux pieds. --- Sabouler, *proculçare*. Nicot.

huis ; car luy, n'avoit traisné son pere que jusques-là : que c'estoit la borne des injurieux traittements hereditaires, que les enfants avoient en usage faire aux peres en leur famille. Par coustume, dit (26) Aristote, aussi souvent que par maladie, des femmes s'arrachent le poil, rongent leurs ongles, mangent des charbons et de la terre, et plus par coustume que par nature les masles se meslent aux masles.

Les loix de la conscience, que nous disons naistre de nature, naissent de la coustume : chacun ayant en veneration interne les opinions et moeurs approuvées et receuës autour de luy, ne s'en peut desprendre

(26) Ethic. Nicom. Lib. VII, c. 6.

sans remors, ny s'y appliquer sans applaudissement.

Quand ceux de Crete vouloient au temps passé maudire quelqu'un, (27) ils prioient les Dieux de l'engager dans quelque mauvaise coustume. Mais le principal effect de sa puissance, c'est de nous saisir et empieter de telle sorte, qu'à peine soit-il en nous de nous r'avoir de sa prise, et de r'entrer en nous, pour discourir et raisonner de ses ordonnances. De vray, parce que nous les humons avec le laict de nostre naissance, et que le visage du monde

(27) Cretenses cum acerbissima execratione adversùs eos quos vehementer oderunt, uti volunt; ut malâ consuetudine delectentur, optant. Valer. Maxim. L. VII, in Externis, §. 15.

se presente en cet estat à nostre premiere veuë, il semble que nous soyons naiz à la condition de suyvre ce train. Et les communes imaginations, que nous trouvons en credit autour de nous, et infuses en nostre ame par la semence de nos peres, il semble que ce soyent les generalles et naturelles. Par où il advient que ce qui est hors les gonds de la coustume, on le croid hors les gonds de la raison : Dieu sçait combien desraisonnablement le plus souvent. Si comme nous, qui nous estudions, avons appris de faire, chascun qui oid une juste sentence, regardoit incontinent par où elle luy appartient en son propre : chascun trouveroit, que cette-cy n'est pas tant un bon mot comme un bon coup de fouet à la bestise ordinaire de son jugement.

Mais on reçoit les advis de la verité et ses preceptes comme adressés au peuple, non jamais à soy : et au lieu de les coucher sur ses mœurs, chascun les couche en sa memoire, très-sottement et très-inutilement. Revenons à l'empire de la coustume.

Les Peuples nourris à la liberté et à se commander eux-mesmes, estiment toute autre forme de police monstrueuse et contre nature. Ceux qui sont duits à la Monarchie en font de mesme. Et quelque facilité que leur preste fortune au changement, lors mesme qu'ils se sont avec grandes difficultez deffaitz de l'importunité d'un maistre, ils courent à en replanter un nouveau avec pareilles difficultez, pour ne se pouvoir resoudre de prendre en haine la maistrise.

C'est par l'entremise de la coustume que chacun est content du lieu où nature l'a planté : et (28) les sauvages d'Escosse n'ont que faire de la Touraine, ni les Scythes de Thessalie.

Darius demandait à quelques Grecs, pour combien ils voudroient prendre la coustume des Indes, (29)

---

(28) Qu'on nomme autrement les Montagnards d'Ecosse, gens grossiers, qui, dit-on, ne vivent gueres que de rapine. Ceux qui ne connoissent point le Pays de ces Montagnards, n'ont qu'à consulter Froissart, vol. II, c. 160, 169 et 174, pour voir ce qui peut avoir engagé Montaigne à le mettre en opposition avec la Touraine.

(29) Herodot. L. III, p. 200. -- Touchant la coûtume que les Indiens avoient de manger leurs peres trèpassés, voyez Sextus Empiricus, Pyrrh. Hypoth. L. III, c. 24, p. 157.

de manger leurs peres trespassez; (car c'estoit leur forme, estimants ne leur pouvoir donner plus favorable sepulture, que dans eux-mesmes) ils lui respondirent que pour chose du monde ils ne le feroient: mais s'estant aussi essayé de persuader aux Indiens de laisser leur façon, et prendre celle de Grece, qui estoit de brusler les corps de leurs peres, il leur fit encore plus d'horreur. Chascun en fait ainsi, d'autant que l'usage nous desrobbe le vrai visage des choses.

(d) *Nil adeo magnum, nec tam mirabile quicquam*
Principio, quod non minuant mirarier omnes
Paulatim.

(d) Il n'y a rien de si grand et de si merveilleux dans son commencement, que

Autrefois ayant à faire valoir quelqu'une de nos observations, et receuë avec resoluë authorité bien loing autour de nous : et ne voulant point, comme il se fait, l'establir seulement par la force des loix et des exemples, mais questant toujours jusques à son origine, j'y trouvai le fondement si foible, qu'à peine que je ne m'en desgoustasse, moi, qui avois à la confirmer en autruy. C'est cette recepte, par laquelle Platon entreprend (30) de chasser les des-naturées et preposteres amours de son temps : qu'il estime souveraine et principale :

---

peu-à-peu tous les hommes ne s'habituent à regarder avec moins d'admiration. *Lucret.* L. II, vs. 1027, etc.

(30) *De Legibus*, L. VIII, p. 646.

Assavoir, que l'opinion publique les condamne : que les Poëtes, que chacun en face de mauvais contes : Recepte, par le moyen de laquelle les plus belles filles n'attirent plus l'amour des peres, ni les freres plus excellents en beauté, l'amour des sœurs : les fables mesmes de Thyestes, d'OEdipus, de Macareus, ayant, avec le plaisir de leur chant, infus cette utile creance, en la tendre cervelle des enfants. De vray, la pudicité est une belle vertu, et de laquelle l'utilité est assez connuë : mais de la traitter et faire valoir selon nature, il est autant mal-aysé, comme il est aysé de la faire valoir selon l'usage, les loix et les preceptes.

Les premieres et universelles raisons sont de difficile perscru-

tation. Et les passent nos maistres en escumant, ou en ne les osant pas seulement taster, se jettent d'abordée dans la franchise de la coustume : là ils s'enflent, et triomphent à bon compte. Ceux qui ne se veulent laisser tirer hors cette originelle source, faillent encore plus, et s'obligent à des opinions sauvages : tesmoin Chrysippus, (31) qui sema en tant de lieux de ses Escrits, le peu de compte en quoy il tenoit les conjonctions incestueuses, quelles qu'elles fussent.

Qui voudra se desfaire de ce violent prejudice de la coustume, il trouvera plusieurs choses receuës

(31) Sextus Empiricus, Pyrrh. Hypoth. L. I, c. 14, p. 31.

d'une resolution indubitable, qui n'ont appuy qu'en la barbe chenuë et rides de l'usage, qui les accompaigne : mais ce masque arraché, rapportant les choses à la verité et à la raison, il sentira son jugement, comme tout bouleversé, et remis pourtant en bien plus seur estat. Pour exemple, je luy demanderay lors, quelle chose peut estre plus estrange, que de voir un peuple obligé à suivre des loix qu'il n'entendit oncques : attaché en tous ses affaires domestiques, mariages, donations, testaments, ventes et achapts, à des reigles qu'il ne peut sçavoir, n'estants escrites ni publiées en sa langue, et desquelles par necessité il lui faille achepter l'interpretation et l'usage : non selon l'ingenieuse opinion d'Isocrates, qui

conseille à son Roy de rendre (32) les trafiques et negociations de ses Subjects libres, franches et lucratives ; et leurs debats et querelles, onereuses, chargées de poisans subsides : mais selon une opinion prodigieuse, de mettre en trafique la raison mesme, et donner aux loix cours de marchandise. Je sçay bon gré à la fortune, dequoy (comme disent nos Historiens) ce fut un Gentil-homme Gascon et de mon païs, qui le premier s'opposa à Charlemaigne, nous voulant donner les Loix Latines et Imperiales.

Qu'est-il plus farouche que de voir

---

(32) *Orat. ad Nicocl.* p. 18. C. Edit. Henr. Steph. Cette citation m'a été indiquée par M. Barbeyrac.

(33) une Nation, où par legitime coustume la charge de juger se vende; et les jugements soyent payez à purs deniers comptants; et où legitimement la justice soit refusée à qui n'a dequoy la payer : et aye cette marchandise si grand credit, qu'il se face en une police un quatriesme Estat, de gens maniants les procès, pour le joindre aux trois anciens, de l'Eglise, de la Noblesse, et du Peuple : lequel Estat ayant la charge des loix et souveraine authorité des biens et des vies, face un corps à part de celuy de la Noblesse : d'où il advienne qu'il y

(33) La France, où ce désordre est allé en augmentant depuis Montaigne, et où selon toutes les apparences il regnera aussi long-temps que la Monarchie.

ayt doubles loix, celles de l'honneur, et celles de la justice, en plusieurs choses fort contraires : aussi rigoureusement condamnent celles-là un dementi souffert, comme celles icy un dementi revanché : par le devoir des armes, celuy-là soit degradé d'honneur et de noblesse qui souffre un' injure, et par le devoir civil, celuy qui s'en venge, encoure une peine capitale (qui s'adresse aux loix pour avoir raison d'une offense faicte à son honneur, il se deshonore : et qui ne s'y adresse, il en est puni et chastié par les loix.) Et de ces deux pieces si diverses, se rapportants toutes-fois à un seul chef, ceux-là ayent la paix, ceux-cy la guerre en charge : ceux-là ayent le gain, ceux-cy l'honneur : ceux-là le sçavoir, ceux-cy la vertu;

ceux-là la parole, ceux-cy l'action: ceux-là la justice, ceux-cy la vaillance: ceux-là la raison, ceux-cy la force: ceux-là la robbe longue, ceux-cy la courte en partage?

Quant aux choses indifferentes, comme vestements, qui les voudra ramener à leur vraye fin, qui est le service et commodité du corps, d'où depend leur grace et bienseance originelle: pour les plus fantastiques à mon gré qui se puissent imaginer, je lui donray entre autres nos bonnets quarrez: cette longue queuë de veloux plissé, qui pend aux testes de nos femmes, avec son attirail bigarré: et ce vain modelle et inutile, d'un membre que nous ne pouvons seulement honnestement nommer, duquel toutes-fois nous faisons monstre et parade en public.

Ces considerations ne destournent pourtant pas un homme d'entendement de suivre le style commun : Ains au rebours, il me semble que toutes façons escartées et particulieres partent plustot de folie, ou d'affectation ambitieuse, que de vraye raison : et que le Sage doit au dedans retirer son ame de la presse, et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses : mais quant au dehors, qu'il doit suivre entierement les façons et formes receuës. La societé publique n'a que faire de nos pensées : mais le demeurant, comme nos actions, nostre travail, nos fortunes et nostre vie, il la faut prester et abandonner à son service et aux opinions communes : comme ce bon et grand Socrates refusa de sauver

sa vie par la desobeissance du Magistrat, voire d'un Magistrat très-injuste et très-inique. Car c'est la reigle des reigles, et generale loy des loix, que chascun observe celles du lieu où il est. (e).

En voiçy d'une autre cuvée. Il y a grand doute, s'il se peut trouver si evident profit au changement d'une loy, receuë telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer : d'autant qu'une police, c'est comme un bastiment de diverses pieces joinctes ensemble d'une telle liaison, qu'il est impossible d'en esbranler une que tout le corps ne s'en sente. Le (34) Legislateur des Thuriens or-

(e) Il est beau que chacun suive les loix de son Pays. *In excerptis Grotianis*, p. 937.

(34) Charondas, dans Diodore de Sicile, L. XII, c. 4.

donna que quiconque voudroit ou abolir une des vieilles loix, ou en establir une nouvelle, se presenteroit au Peuple la corde au col : afin que si la nouvelleté n'estoit approuvée d'un chascun, il fust incontinent estranglé. Et celuy de Lacedemone (35) employa sa vie pour tirer des Citoyens une promesse asseurée, de n'enfreindre aucune de ses ordonnances. L'Ephore (36) qui couppa si rudement les deux cordes que Phrinys avoit adjousté à la musique, (37) ne s'esmoye pas, si

---

(35) Lycurgue. Voyez sa Vie par Plutarque, 22.

(36) Plutarque dans les Dits notables des Lacedémoniens, nomme cet Ephore Emerepes.

(37) Ne se met point en peine. -- D'es-

elle en vaut mieux, ou si les accords en sont mieux remplis : il lui suffit pour les condamner, que ce soit une alteration de la vieille façon. C'est ce que signifioit cette (38) espée rouillée de la justice de Marseille. Je suis desgousté de la nouvelleté, quelque visage qu'elle porte; et aye raison ; car j'en aye veu des effets très-dommageables. Celle qui nous presse depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploicté : mais on peut dire avec apparence, que par acci-

---

moy ou esmay, qui veut dire, souci, tristesse, on a fait s'esmayer, ou s'esmoyer, se soucier. La fontaine des Amoureux :

Ce fut au temps du mois de May
Qu'on doit chasser deuil et esmay.

BOREL.

(38) Valer. Maxim. L. II, c. 6, §. 7.

dent, elle a tout produict et engendré ; voire et les maux et ruines, qui se font depuis sans elle, et contre elle : c'est à elle (39) à s'en prendre au nez :

(f) *Heu ! patior telis vulnera facta meis !*

Ceux qui donnent le branle à un Estat, sont volontiers les premiers absorbez en sa ruine. Le fruict du

---

(39) A mettre tout cela sur son compte. -- Se prendre par le nez signifie se recognoistre soy-mesme entaché de quelque vice qu'on reproche à un autre, dit l'Auteur d'une explication morale d'aucuns Proverbes communs en la Langue Françoise, qu'on trouve dans Nicot, *in-fol.*, imprimé à Paris en 1606.

(f) Ah ! c'est de moi que vient tout le mal que j'endure. *Ovid*, Epist. *Phillidis Demophoonti*, vs. 48.

trouble ne demeure guere à celuy qui l'a esmeu : il bat et brouille l'eau pour d'autres pescheurs. La liaison et contexture de cette Monarchie et ce grand bastiment, ayant esté demis et dissout, notamment sur ses vieux ans par *elle*, donne tant qu'on veut d'ouverture et d'entrée à pareilles injures. La majesté Royalle (40) s'avale plus

(40) Tombe, descend. S'avaller, *subsidere, pessum ire*, Nicot. -- Il en est tout autrement, selon Montaigne, de ceux à qui l'ambition a fait naître l'envie de déposséder un Roi pour prendre sa place. Ce qu'il dit un jour à cette occasion mérite d'être conservé. Le voici mot pour mot, comme le rapporte d'Aubigné dans son Histoire Universelle, tom. 3, l. 3, ch. 28. --- « Et comme il n'y eust aucun des

difficilement du sommet au milieu, qu'elle ne se precipite du milieu à fonds. Mais si les inventeurs sont plus dommageables, les imitateurs sont plus vicieux, de se jetter en des exemples desquels ils ont senti

» Princes de la Ligue à qui il ne fust ar-
» rivé quelque deffaveur par les combats,
» le peuple qui n'a rien de mediocre en
» sa bouche, exageroit leurs deffauts.
» Enfin la plus part en vindrent là, que
» ceux qu'ils trouvoient fort beaux pour
» Princes, ne l'estoient pas assez pour
» Rois : suivant ce que me dit un jour
» Michel Montaigne ; à savoir : Que les
» prétendans à la Couronne trouvent tous
» les échelons jusques au marche-pied
» du Throsne, et petits et aisez : mais
» que le dernier ne se pouvoit franchir,
» pour sa hauteur. -- Cromwel lui-même
» n'osa se parer du titre du Roy. »

et puni l'horreur et le mal. Et s'il y a quelque degré d'honneur, mesme au mal faire, ceux-cy doivent aux autres la gloire de l'invention, et le courage du premier effort. Toutes-sortes de nouvelles desbauches (41) puisent en cette premiere et feconde source, les images et patrons à troubler nostre police. On lit en nos loix mesmes, faictes

(41) J'ai trouvé dans plusieurs Editions, puisent heureusement en cette premiere et feconde source. Le mot heureusement fait ici un fort mauvais sens. Le dernier Traducteur Anglais qui s'en est apperçu, l'a rendu par un mot qui veut dire aisément. Pour moi, j'ai cru devoir le proscrire, parce qu'il n'est point dans l'Edition *in*-4°. de 1588 : Edition très-correcte, et qui a paru du vivant de Montaigne.

pour le remede de ce premier mal, l'apprentissage et l'excuse de toutes sortes de mauvaises entreprises : Et nous advient ce que Thucydides dit des guerres civiles de son temps, qu'en faveur des vices publics, (42) on les battisoit de mots nouveaux plus doux pour leur excuse, abastardissant et amollissant leurs vrais titres. C'est pourtant pour reformer nos consciences et nos creances : (g) *honesta oratio est.* Mais le meilleur pretexte de nouvelleté est très-dangereux. (43) *Adeò nihil motum*

---

(42) Lib. III, §. 52, Edit. Oxon.

(g) Le pretexte est honnête. Terent. Andr. Act. I, Sc. 1. vs. 114.

(43) « Tant il est vrai que nul chan- » gement introduit dans un ancien éta- » blissement n'est loüable. » C'est une

ex antiquo probabile est. Si me semble-il, à le dire franchement, qu'il y a grand amour de soy et presomption, d'estimer ses opinions

---

réflexion que Tite-Live fait (L. XXXIV, c. 54.) à l'occasion d'un nouveau reglement, par lequel dans certains spectacles le Peuple devoit être separé des Senateurs, qui jusqu'alors avoient été assis avec le Peuple sans aucune distinction. Et de peur qu'on ne prît droit d'en conclurre, qu'il faudroit conserver les usages les plus bizarres auxquels leur ancienneté donnera toûjours des défenseurs, ce sage Historien ajoûte : *Veteribus, nisi quae usus evidenter arguit, stari malunt.* « Les hommes aiment » mieux qu'on s'en tienne aux anciennes » pratiques, si l'on en excepte celles où » l'experience fait voir des inconveniens » palpables. » -- Au reste, ce passage de Tite Live, *Adeò nihil motum ex antiquo*,

jusques-là, que pour les establir, il faille renverser une paix publique, et introduire tant de maux inevitables, et une si horrible corruption de moeurs que les guerres civiles

---

probabile est, ne se trouve, ni dans l'Edition *in*-4°. d'Abel l'Angelier, de 1588, ni dans une autre du même Libraire, *in*-8°. de 1602, quoiqu'il soit dans sa belle Edition *in-folio* de 1595. Il ne se trouve pas non-plus dans une bonne Edition *in*-8°. faite à Paris en 1608, ni dans la Version Angloise imprimée à Londres en 1700. Je le conserve pourtant pour ne pas donner lieu à des soupçons injustes. Dans un sujet comme celui que Montaigne traite ici, ce n'est pas la raison ni les regles de la critique qui determinent le jugement de la plupart des hommes; et en mon particulier, je me defie autant de moi-même que des autres sur un article si chatouilleux.

apportent, et les mutations d'Estat, en chose de tel poids, et les introduire en son Païs propre. Est-ce pas mal mesnagé, d'advancer tant de vices certains et cognus, pour combattre des erreurs contestées et debatables? Est-il quelque pire espece de vices, que ceux qui choquent la propre conscience et naturelle cognoissance? Le Senat osa donner en payement cette deffaitte, sur le differend d'entre lui et le Peuple, pour le ministere de leur religion : (h) *Ad Deos, id magis*

(h) « Que cette affaire concernoit plûtôt les Dieux qu'eux ; et que leur providence sçauroit bien prendre soin que la Religion ne fût point profanée. » Tite Live, L. X, c. 6. L'application que Montaigne fait ici des paroles de Tite Live,

quàm

quàm ad se pertinere : ipsos visuros ne sacra sua polluantur, conformement à ce que respondit l'Oracle à ceux de Delphes, en la guerre Medoise, craignants l'invasion des Perses. Ils demanderent au Dieu, ce qu'ils avoient à faire des thresors sacrez de son temple, ou les cacher, ou les emporter : Il leur respondit ; (44) qu'ils ne bougeassent rien, qu'ils se souciassent d'eux : qu'il estoit suffisant pour prouvoir à ce qui lui estoit propre. La Religion Chrestienne a toutes les marques d'extreme justice et utilité : mais

---

ne convient en aucune maniere au sens qu'elles ont dans cet Historien, comme s'en appercevront tous ceux qui voudront prendre la peine de le consulter.

(44) Herodot. L. VIII, p. 539 et 540.

nulle plus apparente, que l'exacte recommandation de l'obeïssance du Magistrat, et manutention des polices. Quel merveilleux exemple nous en a laissé la Sapience Divine, qui pour establir le salut du genre humain, et conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort et le peché, ne l'a voulu faire qu'à la mercy de nostre ordre politique : et a sousmis son progrez et la conduicte d'un si haut effect et si salutaire, à l'aveuglement et injustice de nos observations et usances : y laissant courir le sang innocent de tant d'esleus ses favoris, et souffrant une longue perte d'années à meurir ce fruict inestimable? Il y a grand à dire entre la cause de celui qui suit les formes et les loix de son païs, et celui qui entreprend de les

regenter et changer. Celui-là allegue pour son excuse, la simplicité, l'obeïssance et l'exemple : quoy qu'il face, ce ne peut estre malice, c'est pour le plus malheur : (i) *Quis est enim quem non moveat clarissimis monumentis testata consignataque*

(i) « Car qui n'est point touché de respect » pour une antiquité scellée et confirmée » par les plus fameux témoignages ? » *Cic. de Divinat.* L. I, c. 40. Le frere de Ciceron prétend confirmer par-là la vérité de la Divination par le vol des oiseaux, par l'inspection des entrailles, par les songes, etc. Ces différens moyens de connoître l'avenir, étoient effectivement autorisés depuis long-temps dans le monde ; et si le principe sur quoi le frere de Ciceron se fonde, est raisonnable, il n'est pas facile de voir pourquoi l'on méprise si fort aujourd'hui ces différentes especes de Divination.

antiquitas? Outre ce que dit Isocrates, (45) que la defectuosité a plus de part à la moderation, que n'a l'excès. L'autre est en bien plus rude party. Car (46) qui se mesle

(45) *Orat. ad Nicocl.* p. 21, C.

(46) Ce qui suit ici, depuis ces mots, Car qui se mesle, etc. jusqu'au passage de Ciceron, inclusivement, qui finit ainsi, *Non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysippum sequor,* ne se trouve point dans l'Edition d'Abel l'Angelier, *in-folio*, imprimée à Paris en 1595, trois ans après la mort de l'Auteur; ni dans une autre Edition *in-folio*, imprimée à Paris, chez Michel Blageart, en 1640. Dans ces deux Editions, immédiatement après ces mots, L'autre est en bien plus rude parti, il y a, Dieu le sçache en nostre presente querelle, etc. Sans prétendre décider si ce qu'il y a de plus ici, est de Montaigne, (sur quoi

de choisir et de changer, usurpe l'authorité de juger; et se doit faire fort de voir la faute de ce qu'il chasse, et le bien de ce qu'il introduit. Cette si vulgaire consideration m'a fermy en mon siege : et tenu ma jeunesse mesme, plus temeraire, en bride de ne charger mes espaules d'un si lourd faix, que de me rendre respondant d'une science de

---

chacun est libre de penser ce qu'il voudra) je me crois obligé de le mettre dans cette Edition, parce que je le trouve non-seulement dans des Editions de Paris, imprimées depuis l'an 1640, mais encore dans trois Editions qui ont paru, l'une à Paris, en 1602, et imprimée (ce qui est assez remarquable) chez Abel l'Angelier; l'autre aussi à Paris, en 1608; et la troisieme à Leyde, en 1609.

telle importance; et oser en cette-cy, ce qu'en sain jugement je ne pourrois oser en la plus facile de celles ausquelles on m'avoit instruit, et ausquelles la temerité de juger est de nul prejudice: me semblant très-inique de vouloir sousmettre les constitutions et observances publiques et immobiles à l'instabilité d'une privée fantasie, (la raison privée n'a qu'une jurisdiction privée) et entreprendre sur les loix divines, ce que nulle police ne supporteroit aux civiles: Ausquelles, encore que l'humaine raison ayt beaucoup plus de commerce, si sont-elles souverainement juges de leurs juges: et l'extreme suffisance sert à expliquer et estendre l'usage qui en est receu, non à le destourner et innover. Si quelques fois la providence

divine a passé par dessus les reigles, ausquelles elle nous a necessairement astreints, ce n'est pas pour nous en dispenser. Ce sont coups de sa main divine, qu'il nous faut non pas imiter, mais admirer : et exemples extraordinaires, marques d'un exprez et particulier adveu, du genre des miracles qu elle nous offre pour tesmoignage de sa toute-puissance, au dessus de nos ordres et de nos forces, qu'il est folie et impieté d'essayer (47) à representer : et que nous ne devons pas suivre, mais contempler avec estonnement : Actes de son personnage, non pas du nostre. Cotta proteste bien opportunement : (k) *Quum de religione*

(47) A imiter.

(k) Quand il s'agit de la Religion,

agitur, T. Coruncanium, P. Scipionem, P. Scævolam, Pontifices maximos, non Zenonem, aut Cleanthem, aut Chrysippum sequor. Dieu le sçache en nostre presente querelle, où il y a cent articles à oster et remettre, grands et profonds articles, combien ils sont qui se puissent vanter d'avoir exactement recognu les raisons et fondements de l'un et l'autre party. C'est un nombre, si c'est nombre, qui n'auroit pas grand moyen de nous troubler. Mais toute cette autre presse où va-elle? sous quelle enseigne se jette-elle à quartier? Il advient de

---

j'écoute T. Coruncanius, P. Scipion, P. Scevola, Souverains Pontifes, et non pas Zenon, Cleanthe, ou Chrysippe. *Cic. de Nat. Deor. L. III, c. 2.*

la leur, comme des autres medecines foibles et mal appliquées : les humeurs qu'elle vouloit purger en nous, elle les a eschauffées, exasperées et aigries par le conflit ; et si nous est demeurée dans le corps. Elle n'a sceu nous purger par sa foiblesse, et nous a cependant affoiblis : en maniere que nous ne la pouvons vuider non plus, et ne recevons de son operation que des douleurs longues et intestines.

Si est-ce que la fortune reservant tousjours son authorité au dessus de nos discours, nous presente aucunes fois la necessité si urgente, qu'il est besoin que les loix lui facent quelque place : Et quand on resiste à l'accroissance d'une innovation qui vient par violence à s'introduire, de se tenir

en tout et par tout en bride et en reigle contre ceux qui ont la clef des champs, ausquels tout cela est loisible, qui peut advancer leur dessein, qui n'ont ny loy ni ordre que de suivre leur advantage, c'est une dangereuse obligation et inequalité.

(1) *Aditum nocendi perfido praestat fides.*

D'autant que la discipline ordinaire d'un Estat qui est en sa santé, ne pourvoit pas à ces accidens extraordinaires, elle presuppose un corps qui se tient en ses principaux membres et offices, et un commun consentement à son observation et

(1) En nous fiant à un perfide, nous lui fournissons le moyen de nous trahir. *Senec. OEdip.* Act. III, vs. 686.

obeïssance. L'aller legitime est un aller froid, poisant et contraint : et n'est pas pour tenir bon à un aller licencieux et effrené. On sçait qu'il est encore reproché à ces deux grands personnages, Octavius et Caton, aux guerres civiles, l'un de Sylla, l'autre de Cesar, d'avoir plustot laissé encourir toutes extremitez à leur patrie, que de la secourir aux despens de ses loix, et que de rien remuer. Car à la verité en ces dernieres necessitez, où il n'y a plus que tenir, il seroit à l'avanture plus sagement fait, de baisser la teste et prester un peu au coup, que s'aheurtant outre la possibilité à ne rien relascher, donner occasion à la violence de fouler tout aux pieds : et vaudroit mieux faire vouloir aux loix ce qu'elles peuvent,

puis qu'elles ne peuvent ce qu'elles veulent. Ainsi fit celui (48) qui ordonna qu'elles dormissent vingt et quatre heures : Et celui qui remua pour cette fois un jour du Calendrier : Et cet autre qui du mois de Juin (49) fit un second May. *Les* Lacedemoniens mesmes, tant religieux observateurs des ordonnances de leur Païs, estants pressez de leur loy, qui deffendoit d'eslire par deux fois Admiral un mesme personnage, et de l'autre part leurs affaires requerants de toute necessité, que

---

(48) C'est Agesilas, Plutarch. *Apopht. Laced.* pag. 214, et *Agesil. Vit.* p. 612 et 613.

(49) Alexandre le Grand. Voyez sa vie écrite par Plutarque, chap. 5, de la Version d'Amyot.

Lysander prist derechef cette charge; ils firent bien un Aracus Admiral, mais (50) Lysander Surintendant de la Marine. Et de mesme subtilité, un de leurs Ambassadeurs estant envoyé vers les Atheniens, pour obtenir le changement de quelqu'ordonnance, et Periclès lui alleguant qu'il estoit deffendu d'oster le tableau où une loy estoit une fois posée, lui conseilla (51) de le tourner seulement, d'autant que cela n'estoit pas deffendu. C'est ce dequoy Plutarque loüe Philopœmen, qu'estant né pour commander, il sçavoit non seulement commander selon les loix, (52) mais aux loix mesmes, quand la necessité publique le requeroit.

(50) Plutarque, Vie de Lysander, c. 4.

(51) *Id.* dans la Vie de Periclès, ch. 18.

(52) Dans la Comparaison de *Titus Q. Flaminius* avec *Philopœmen*, vers la fin.

CHAPITRE XXIII.

Divers evenements de mesme Conseil.

JAQUES (1) AMIOT, grand Aumosnier de France, me recita un jour cette histoire à l'honneur d'un Prince des nostres, (et nostre estoit-il à très-bonnes enseignes, (2) encore que son origine fust estrangere) que durant nos premiers troubles au siege de Roüan, ce Prince ayant esté adverti par la Royne mere du Roy d'une entreprise qu'on faisoit sur sa vie, et instruit particuliere-

(1) Le célebre Traducteur de Plutarque.

(2) Le Duc de Guise, de la Maison de Lorraine.

ment par ses lettres, de celuy qui la devoit conduire à chef, qui estoit un Gentil-homme Angevin ou Manceau, frequentant lors ordinairement pour cet effect, la maison de ce Prince, il ne communiqua à personne cet advertissement : mais se promenant le lendemain au mont saincte Catherine, d'où se faisoit nostre baterie à Roüan (car c'estoit (3) au temps que nous la tenions assiegée) ayant à ses costez ledit Seigneur grand Aumosnier et un autre Evesque, il apperceut ce Gentil-homme, qui lui avoit esté remarqué, et le fit appeller. Comme il fut en sa presence, il luy dict ainsi, le voyant desja pallir et fremir des alarmes de sa conscience :

---

(3) En 1562.

« Monsieur de tel lieu, vous vous
» doutez bien de ce que je vous
» veux, et vostre visage le monstre.
» Vous n'avez rien à me cacher :
» car je suis instruit de vostre af-
» faire si avant, que vous ne feriez
» qu'empirer vostre marché, d'es-
» sayer à le couvrir. Vous sçavez
» bien telle chose et telle (qui
estoient les tenants et aboutissants
des plus secretes pieces de cette
menée) » ne faillez sur vostre vie
» à me confesser la verité de tout
» ce dessein. » Quand ce pauvre
homme se trouva pris et convaincu
(car le tout avoit esté descouvert à
la Royne par l'un des complices)
il n'eust qu'à joindre les mains et
requerir la grace et misericorde de
ce Prince, aux pieds duquel il se
voulut jetter : mais il l'en garda,

suivant ainsi son propos : (4) « Venez ça, vous ay-je autrefois fait » desplaisir ? ay-je offensé quelqu'un des vostres par haine particuliere ? Il n'y a pas trois semaines que je vous cognois, » quelle raison vous a peu mouvoir » à entreprendre ma mort ? » Le Gentil-homme respondit à cela d'une voix tremblante, que ce n'estoit aucune occasion particuliere qu'il en eust, mais l'interest de la cause generale de son party, et qu'aucuns

(4) Tout ceci se trouve dans un Livre intitulé La Fortune de la Cour, composé par le sieur de Dampmartin, ancien Courtisan du Regne de Henry III, Liv. II, p. 139. L'Auteur raconte ce fait arrivé de son temps, plus simplement et en moins de mots que Montaigne.

luy avoient persuadé que ce seroit une execution pleine de pieté, d'extirper en quelque maniere que ce fust, un si puissant ennemi de leur religion. « Or (suivit ce Prince)
» je vous veux montrer, combien
» la religion que je tiens, est plus
» douce, que celle de quoy vous
» faictes profession. La vostre vous
» a conseillé de me tuer sans
» m'ouïr, n'ayant receu de moy
» aucune offense; et la mienne me
» commande que je vous pardonne,
» tout convaincu que vous estes de
» m'avoir voulu tuer sans raison.
» Allez-vous-en, retirez-vous, que
» je ne vous voye plus icy: et si
» vous estes sage, prenez doresna-
» vant en vos entreprises des con-
» seillers plus gens de bien que
» ceux-là. »

L'Empereur Auguste estant en la Gaule, receut certain advertissement (5) d'une conjuration que luy brassoit *L. Cinna* : il delibera de s'en venger, et manda pour cet effect au lendemain le conseil de ses amis : mais la nuict d'entredeux il la passa avec grande inquietude, considerant qu'il avoit à faire mourir un jeune homme de bonne maison, et nepveu du grand Pompeius, et produisoit en se plaignant plusieurs divers discours. « Quoy » donc, faisoit-il, sera-il dict que » je demeureray en crainte et en » alarme, et que je lairay mon

(5) Voyez Seneque dans son Traité de la Clemence, L. I, c. 9, d'où toute cette Histoire a été transportée ici mot pour mot.

» meurtrier se pourmener cependant à son ayse? S'en ira-il quitte, » ayant assailly ma teste, que j'ay » sauvée de tant de guerres civiles, » de tant de batailles, par mer et » par terre, et après avoir estably » la paix universelle du monde? » sera-il absous, ayant deliberé non » de me meurtrir seulement, mais » de me sacrifier? » Car la conjuration estoit faicte de le tuer, comme il feroit quelque sacrifice. Après cela s'estant tenu coy quelque espace de temps, il recommençoit d'une voix plus forte, et s'en prenoit à soy-mesme : « Pourquoy vis-» tu, s'il importe à tant de gens » que tu meures? N'y aura-il point » de fin à tes vengeances et à tes » cruautez? Ta vie vaut-elle que » tant de dommage se fasse pour » la conserver? »

Livia sa femme le sentant en ces angoisses : « Et les conseils des fem-
» mes y seront-ils receus, lui dit-
» elle? Fais ce que font les Mede-
» cins : quand les receptes accous-
» tumées ne peuvent servir, ils en
» essayent de contraires. Par seve-
» rité tu n'as jusques à cette heure
» rien profité : Lepidus a suivy
» Savidienus, Murena Lepidus,
» Cæpio Murena, Egnatius Cæpio.
» Commence à experimenter com-
» ment te succederont la douceur
» et clemence. Cinna est convaincu,
» pardonne-luy : de te nuire desor-
» mais, il ne pourra, et profitera
» à ta gloire. »

Auguste fut bien ayse d'avoir trouvé un advocat de son humeur, et ayant remercié sa femme et contremandé ses amys, qu'il avoit

assignez au Conseil, commanda qu'on fist venir à luy Cinna tout seul. Et ayant fait sortir tout le monde de sa chambre, et fait (6)

(6) Cette circonstance, marquée expressément par Seneque, n'est point inutile, parce qu'elle nous apprend les mœurs de ce temps-là : et par cette raison je crois que le célebre Corneille a bien fait de l'employer dans sa Tragédie de CINNA : *Cinnam unum ad se accersit*, dit Seneque, *dimissisque omnibus è cubiculo, cùm alteram Cinnae poni cathedram jussisset, etc.* Un Roi qui feroit consister une partie de sa Majesté à ne voir jamais ses Sujets assis devant lui, n'auroit qu'une très-petite idée de la Grandeur. Elle ne dépend point de ces sortes de distinctions. Un Roi véritablement respectable peut s'en passer hardiment, sans risquer de rien perdre de sa dignité, non plus qu'Auguste, Trajan, ou Marc-Aurele...

donner un siege à Cinna, il luy parla en cette maniere : « En premier » lieu je te demande, Cinna, paisible audience : n'interromps pas » mon parler, je te donray temps » et loisir d'y respondre. Tu sçais, » Cinna, que t'ayant pris au camp » de mes ennemis, non seulement » t'estant faict mon ennemy, mais » estant né tel, je te sauvay, je te » mis entre mains tous tes biens, » et t'ay enfin rendu si accommodé » et si aysé, que les victorieux sont » envieux de la condition du vaincu: » l'office du Sacerdoce que tu me » demandas, je te l'ottroyay, l'ayant » refusé à d'autres, desquels les » peres avoyent tousjours com- » battu avec moy : t'ayant si fort » obligé, tu as entrepris de me » tuer. » A quoy Cinna s'estant

escrié qu'il estoit bien esloigné d'une si meschante pensée : « Tu ne me » tiens pas, Cinna, ce que tu » m'avois promis, suivit Auguste : » tu m'avois asseuré que je ne serois » pas interrompu : ouy, tu as entre» pris de me tuer, en tel *lieu*, tel » jour, en telle compagnie, et » de telle façon. » Et le voyant transi de ces nouvelles, et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la presse de sa conscience : « Pourquoy, adjousta» il, le fais-tu ? Est-ce pour être » Empereur ? Vrayement il va bien » mal à la Chose Publique, s'il n'y » a que moy qui t'empesche d'ar» river à l'Empire. Tu ne peux » pas seulement deffendre ta mai» son, et perdis dernierement un » procès par la faveur d'un simple libertin.

» libertin. Quoy ? n'as-tu moyen » ny pouvoir en autre chose qu'à » entreprendre Cesar ? Je le quitte, » s'il n'y a que moy qui empesche » tes esperances. Penses-tu que Paulus, que Fabius, que les Cosséens » et Serviliens te souffrent, et une » si grande troupe de Nobles, non » seulement nobles de nom, mais » qui par leur vertu honorent leur » noblesse ? » Après plusieurs autres propos : (car il parla à luy plus de deux heures entieres) *Or va*, luy dit-il, *je te donne, Cinna, la vie à traistre et à parricide, que je te donnay autrefois à ennemy : que l'amitié commence de ce jourd'hui entre nous : essayons qui de nous deux de meilleure foy, moy t'aye donné ta vie, ou tu l'ayes receuë.* Et se despartit d'avec luy en cette

maniere. Quelque temps après, il luy donna le Consulat, se plaignant dequoy il ne le lui avoit osé demander. Il l'eut depuis pour fort amy, et fut seul faict par lui heritier de ses biens. Or depuis cet accident qui advint à Auguste au quarantiesme an de son aage, il n'y eut jamais de conjuration ny d'entreprise contre luy, et receut une juste recompense de cette sienne clemence. Mais il n'en advint pas de mesme (7) au nostre : car sa

(7) Le même Duc de Guise dont Montaigne vient de parler au commencement de ce Chapitre : car ce Duc assiégeant Orléans en 1563, fut assassiné par un Gentilhomme d'Angoumois, nommé Poltrot, poussé à cette action infame par le même motif qui avoit déjà inspiré un dessein tout

douceur ne le sceut garantir qu'il ne cheust depuis aux lacs de pareille trahison ; tant c'est chose vaine et frivole que l'humaine prudence : et au travers de tous nos projects, de nos conseils, et precautions, la fortune maintient tousjours la possession des evenements.

Nous appellons les Medecins heureux, quand ils arrivent à quelque bonne fin : comme s'il n'y avoit que leur art qui ne se peust maintenir (8) elle-mesme, et qui eust les

---

pareil au Gentilhomme Manceau, mentionné ci-dessus, et désigné positivement ainsi par le Sieur de Dampmartin.

(8) Le mot art, qui est aujourd'hui masculin, étoit féminin du temps de Montaigne. Dans quelques nouvelles Editions des Essais, on a mis ici luy-même ; mais

fondements trop frailes, pour s'appuyer de sa propre force : et comme s'il n'y avoit qu'elle qui ayt besoin que la fortune preste la main à ses operations. Je croy d'elle tout le pis ou le mieux qu'on voudra : car nous n'avons, Dieu mercy, nul commerce ensemble. Je suis au rebours des autres; car je la mesprise bien tousjours; mais quand je

je me suis fait une loi de donner le Livre de Montaigne tel qu'il l'a laissé lui-même, en suivant exactement les plus anciennes Editions, et sur-tout d'Abel l'Angelier, *in-folio*, publiée à Paris après le décès de l'Auteur, en 1595. -- Il est certain que dans les dernieres Editions on a souvent gâté les pensées et les expressions de Montaigne, en voulant les corriger. J'en donnerai quelques exemples incontestables.

suis malade, au lieu d'entrer en composition, je commence encore à la haïr et à la craindre : et respons à ceux qui me pressent de prendre medecine, qu'ils attendent au moins que je sois rendu à mes forces et à ma santé, pour avoir plus de moyen de soustenir l'effort et le hazard de leur breuvage. Je laisse faire nature, et presuppose qu'elle se soit pourveue de dents et de griffes, pour se deffendre des assauts qui lui viennent, et pour maintenir cette contexture, dequoy elle fuit la dissolution. Je crains au lieu de l'aller secourir, ainsi comme elle est aux prises bien estroites et bien jointes avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la recharge de nouveaux affaires.

Or je dy que non en la Medecine seulement, mais en plusieurs arts plus certaines, la fortune y a bonne part. Les saillies poëtiques, qui emportent leur autheur, et le ravissent hors de soy, pourquoy ne les attribuerons-nous à son bonheur, puis qu'il confesse luy-mesme qu'elles surpassent sa suffisance et ses forces, et les recognoit venir d'ailleurs que de soy, et ne les avoir aucunement en sa puissance : non plus que les Orateurs ne disent avoir en la leur ces mouvements et agitations extraordinaires, qui les poussent au delà de leur dessein?

Il en est de mesme en la Peinture, qu'il eschappe par fois des traits de la main du Peintre, surpassants sa conception et sa science, qui le tirent luy-mesme en admiration, et

qui l'estonnent. Mais la fortune montre bien encore plus evidemment, la part qu'elle a en tous ces ouvrages, par les graces et beautez qui s'y treuvent, non seulement sans l'intention, mais sans la cognoissance mesme de l'ouvrier. Un suffisant Lecteur descouvre souvent és Escrits d'autruy, des perfections autres que celles que l'Auteur y a mises et apperceuës, et y preste des sens et des visages plus riches.

Quant aux entreprises militaires, chascun void comment la fortune y a bonne part. En nos conseils mesmes et en nos deliberations, il faut certes qu'il y ayt du sort et du bonheur meslé parmy : car tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand' chose. Plus elle est aiguë et vive, plus elle trouve en soy de

foiblesse, et se deffie d'autant plus d'elle-mesme. Je suis de l'advis (9) de Sylla : et quand je me prens garde de près aux plus glorieux exploicts de la guerre, je voy, ce me semble, que ceux qui les conduisent, n'y employent la deliberation et le conseil, que par acquit ; et que la meilleure part de l'entreprise, ils l'abandonnent à la fortune, et sur la fiance qu'ils ont à son secours, passent à tous les coups au delà des bornes de tout discours. Il survient des allegresses fortuites, et des fu-

(9) Qui osta l'envie à ses faits, en louant souvent sa bonne fortune, et finalement en se surnommant Faustus, la Fortune, etc. Plutarque : Comment on se peut louer soy-mesme, etc. Chapitre IX, Version d'Amyot.

reurs estrangeres parmy leurs déliberations, qui les poussent le plus souvent à prendre le party le moins fondé en apparence, et qui grossissent leur courage au dessus de la raison. D'où il est advenu à plusieurs grands Capitaines anciens, pour donner crédit à ces conseils temeraires, d'alleguer à leurs gens, qu'ils y estoient conviez par quelque inspiration, par quelque signe et prognostique.

Voylà pourquoy en cette incertitude et perplexité, que nous apporte l'impuissance de voir et choisir ce qui est le plus commode, pour les difficultez que les divers accidents et circonstances de chaque chose tirent quant et elle, le plus seur, quand autre consideration ne nous y convieroit, est, à mon advis, de se

rejetter au party où il y a plus d'honnesteté et de justice : et puis qu'on est en doubte du plus court chemin, tenir tousjours le droit. Comme en ces deux exemples que je viens de proposer, il n'y a point de doubte, qu'il ne fust plus beau et plus genereux à celuy qui avoit receu l'offence, de la pardonner, que s'il eust fait autrement.

S'il en est mes-advenu au premier, il ne s'en faut pas prendre à ce sien bon dessein : et ne sçait-on, quand il eust pris le party contraire, s'il eust eschappé la fin à laquelle son destin l'appelloit; et si eust perdu la gloire d'une telle humanité ?

Il se void dans les Histoires, forces gens, en cette crainte ; d'où la plus part ont suivy le chemin de courir au devant des conjurations

qu'on faisoit contre eux, par vengeance et par supplices : mais j'en voy fort peu ausquels ce remede ayt servy ; tesmoins tant d'Empereurs Romains. Celuy qui se trouve en ce danger, ne doit pas beaucoup esperer ny de sa force, ny de sa vigilance. Car combien est-il mal-aysé de se garantir d'un ennemy, qui est couvert du visage du plus officieux amy que nous ayons ; et de cognoistre les volontez et pensements interieurs de ceux qui nous assistent ? Il a beau employer des nations estrangeres pour sa garde, et estre tousjours ceint d'une haye d'hommes armez : Quiconque (10) aura sa vie à mespris, se rendra

(10) Quisquis vitam suam contempsit, tuæ dominus est. *Senec.* Epist. IV.

tousjours maistre de celle d'autruy.

Et puis, ce continuel soupçon, qui met le Prince en doubte de tout le monde, luy doit servir d'un merveilleux tourment. Pourtant Dion estant adverty que Callippus espioit les moyens de le faire mourir, n'eut jamais le cœur d'en informer, (11) disant qu'il aimoit mieux mourir que vivre en cette misere, d'avoir à se garder non de ses ennemis seulement, mais aussi de ses amis. Ce qu'Alexandre representa bien plus vivement par effect, et plus roidement, quand ayant eu advis par une Lettre de Parmenion, que Philippus son plus cher Medecin estoit corrompu par l'argent de Darius,

(11) Plutarque dans les Dits notables des anciens Roys, etc.

pour

pour l'empoisonner ; en mesme temps qu'il donnoit à lire sa Lettre à Philippus, (12) il avala le breuvage qu'il luy avoit presenté. Fut-ce pas exprimer cette resolution, que si ses amis le vouloient tuer, il consentoit qu'ils le puissent faire ? Ce Prince est le souverain patron des actes hazardeux : mais je ne sçay s'il y a traict en sa vie, qui ayt plus de fermeté que cestuy-cy, ny une beauté illustre par tant de visages. Ceux qui preschent aux Princes la deffiance si attentive, sous couleur de leur prescher leur seureté, leur prescher leur ruine et leur honte. Rien de noble ne se faict sans

(12) Epistolam à Parmenione missam sinistrâ manu tenens, accipit poculum, et haurit interritus, tùm Epistolam Philippum legere jubet, etc. *Quint. Curt.* L. III, c. 6.

hazard. J'en sçay un de courage très-martial de sa complexion et entreprenant, de qui tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles persuasions : Qu'il se resserre entre les siens, qu'il n'entende à aucune reconciliation de ses anciens ennemys, se tienne à part, et ne se commette entre mains plus fortes, quelque promesse qu'on luy face, quelque utilité qu'il y voye. J'en sçay un autre, qui a inesperément advancé sa fortune, pour avoir pris conseil tout contraire.

La hardiesse dequoy ils cherchent si avidement la gloire, (13) se represente, quand il est besoin, aussi magnifiquement en pourpoint qu'en armes : en un cabinet, qu'en un camp : le bras pendant, que le bras

(13) Eclatte, se fait voir. Dans l'Edition *in*-4°. de 1588, il y a, se présente.

levé. La prudence si tendre et circonspecte, est mortelle ennemye des hautes executions. * Scipion sceut, (14) pour pratiquer la volonté de Syphax, quittant son armée, et abandonnant l'Espaigne, douteuse encore sous sa nouvelle conqueste, passer en Afrique, dans deux simples vaisseaux, pour se commettre en terre ennemye, à la puissance d'un Roy barbare, à une foy incogneue, sans obligation, sans hostage, sous la seule seureté

---

* Depuis Scipion sceut, etc. jusqu'à ces mots *fidem obligat* : j'enferme tout entre deux parentheses et l'on verra dans la Note suivante pourquoi je me suis avisé de cet expédient, qui sauve un grand embarras au Lecteur, et une espece de contradiction à Montaigne.

(14) Pour gagner Syphax, pour l'attirer dans les intérêts des Romains.

de la grandeur de son propre courage, de son bonheur, et de la promesse de ses hautes esperances. (a) *Habita fides ipsam plerumque fidem obligat*. A une vie ambitieuse et fameuse, il faut (15) au rebours

(a) La confiance que nous prenons en autrui, nous gagne souvent la sienne. *Tit. Liv*. L. XXII, c. 22.

(15) Cette maxime, qu'à une vie ambitieuse et fameuse, il faut prêter peu aux soupçons, et leur tenir la bride courte, paroît mal placée ici, sur-tout à cause du mot au rebours, qui semble la mettre en opposition avec ce qui précede immédiatement. Mais Montaigne n'employe ici ce mot, que pour lier cette maxime avec ce qu'il avoit dit, avant de parler de Scipion : Que la prudence si tendre et circonspecte, est mortelle ennemye des hautes executions. C'est ce qui paroît à l'œil dans l'Edition *in*-4°. de 1588, où immédiatement après ces derniers mots,

prester peu, et porter la bride courte aux soupçons. La crainte et la deffiance attirent l'offense et la convient. Le plus deffiant (16) de nos Roys establit ses affaires, principallement pour avoir volontairement abandonné et commis sa vie et sa liberté entre les mains de ses ennemys : montrant avoir entiere

---

Montaigne avoit dit : A une vie ambitieuse et fameuse, il faut au rebours, prester peu, et porter la bride courte aux soupçons. Ce qu'il a mis depuis entre peux, touchant Scipion, n'a servi qu'à gâter la liaison du discours, en séparant ces deux propositions qui étoient jointes fort naturellement ensemble.

(16) Loüis XI. --- Memoires de Philippe de Commines, L. II, c. 5 et 6, où l'Historien blâme fort cette action de Loüis XI, qui se mit par là en grand danger, ch. 7 et 9.

fiance d'eux, afin qu'ils la prinssent de luy. A ses Legions mutinées et armées contre luy, Cesar opposoit seulement l'authorité de son visage, et la fierté de ses paroles ; et se fioit tant à soy et à sa fortune, qu'il ne craignoit point de l'abandonner et commettre à une armée seditieuse et rebelle.

(b) *stetit aggere fultus*
Cespitis intrepidus vultu, meruitque timeri
Nil metuens.

Mais il est bien vray que cette forte asseurance ne se peut representer bien entiere et naïfve, que par ceux ausquels l'imagination de la mort, et du pis qui peut advenir après tout, ne donne point d'ef-

---

(b) D'un air intrépide il parut debout sur le haut du rempart, et mérita d'être craint en ne craignant rien lui-même. *Lucan.* L. V, vs. 316, etc.

froy : car de la presenter tremblante encore, douteuse et incertaine, pour le service d'une importante reconciliation, ce n'est rien faire qui vaille. C'est un excellent moyen de gaigner le coeur et la volonté d'autruy, de s'y aller sousmestre et fier, pourveu que ce soit librement et sans contrainte d'aucune necessité, et que ce soit en condition qu'on y porte une fiance pure et nette ; le front au moins deschargé (17) de tout scrupule. Je vis en mon enfance, un Gentil-homme commandant à une grande ville, empressé à l'esmotion d'un Peuple furieux. Pour esteindre ce commencement de trouble, il prit party de sortir d'un lieu très-asseuré où il estoit, et se rendre à cette tourbe

(17) De toute marque de crainte et de défiance.

mutine : d'où mal luy prit, et y fut miserablement tué. Mais il ne me semble pas que sa faute fust tant d'estre sorty, ainsi qu'ordinairement on le reproche à sa memoire, comme ce fut d'avoir pris une voye de soubmission et de molesse : et d'avoir voulu endormir cette rage, plustot en suivant qu'en guidant, et en requerant plustost qu'en remontrant : et estime qu'une gracieuse severité, avec un commandement militaire, plein de securité et de confiance, convenable à son rang et à la dignité de sa charge, luy eust mieux succedé, au moins avec plus d'honneur et de bienseance. Il n'est rien moins esperable de ce monstre ainsi agité, que l'humanité et la douceur : il recevra bien plustost la reverence et la crainte. Je luy reprocherois aussi,

qu'ayant pris une resolution plustost brave à mon gré, que temeraire, de se jetter foible et en pourpoint, emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il là devoit (18) avaller toute, et n'abandonner ce personnage. Là où il luy advint après avoir recogneu le danger de près, de saigner du nez, et d'alterer encore depuis cette contenance démise et flatteuse, qu'il avoit entreprise, en une contenance effrayée: chargeant sa voix et ses yeux d'estonnement et de penitence: cherchant à (19) conniller et à se desro-

(18) Il devoit soûtenir absolument sa premiere resolution, sans abandonner ce personnage.

(19) Conniller, c'est esquiver, se dérober, comme Montaigne l'explique lui-même. --- A propos d'un autre passage des Essais, L. II, ch. 12, p. 339, où ce

ber, il les enflamma et appella sur soy.

On déliberoit de faire une monstre generalle de diverses troupes en armes, (c'est le lieu des vengeances secrettes; et n'est point où en plus grande seureté on les puisse exercer) il y avoit publiques et notoires apparences, qu'il n'y faisoit pas fort bon pour aucuns, ausquels touchoit la principalle et necessaire charge de les recognoistre. Il s'y proposa divers conseils, comme en chose difficile, et qui avoit beaucoup de poids et de suitte. Le mien fut, qu'on evitast sur-tout de donner aucun tesmoi-

mot est encore employé, Menage remarque dans son Dictionnaire Etymologique, que cette façon de parler, qui est fort en usage dans l'Anjou, a pris son origine des lapereaux que nous appellions autrefois Connils, lesquels vont se cachant dans les haies.

gnage de ce doubte, et qu'on s'y trouvast et meslast parmy les files, la teste droicte et le visage ouvert; et qu'au lieu d'en retrancher aucune chose, (à quoy les autres opinions visoyent le plus) au contraire, l'on sollicitast les Capitaines d'advertir les soldats de faire leurs salves belles et gaillardes en l'honneur des assistants, et n'espargner leur poudre. Cela servit de gratification envers ces troupes suspectes, et engendra dès-lors en avant une mutuelle et utile confidence.

La voye qu'y tint Julius Cesar, je trouve que c'est la plus belle qu'on y puisse prendre. Premierement il essaya par clemence, à se faire aymer de ses ennemys mesmes, se contentant aux conjurations qui luy estoient descouvertes de declarer simplement qu'il en estoit averti.

Cela fait, il prit une très-noble resolution d'attendre sans effroy et sans solicitude, ce qui luy en pourroit advenir, s'abandonnant et se remettant â la garde des Dieux et de la fortune. Car certainement c'est l'estat où il estoit quand il fut tué.

Un estrangier ayant dict et publié par tout qu'il pourroit instruire Dionysius Tyran de Syracuse, d'un moyen de sentir et descouvrir en toute certitude, les parties que ses Subjets machineroient contre luy, s'il lui vouloit donner une bonne piece d'argent, Dionysius en estant adverty, le fit appeller à soy, pour s'esclaircir d'une art si necessaire à sa conservation : cet estrangier luy dict, qu'il n'y avoit pas d'autre art, sinon qu'il luy fist delivrer un talent, et se ventast d'avoir appris de luy un singulier secret. Dionysius,

sius (20) trouva cette invention bonne, et l'uy fit compter six cens escus. Il n'estoit pas vray-semblable qu'il eust donné si grande somme à un homme incogneu, qu'en recompense d'un très-utile apprentissage; et servoit cette reputation à tenir ses ennemys en crainte. * Pourtant les Princes sagement publient les advis qu'ils reçoivent des menées qu'on dresse contre leur vie, pour faire croire qu'ils sont bien advertis, et qu'il ne se peut rien entreprendre dequoy ils ne sentent le vent. Le Duc d'Athenes fit plusieurs sottises en l'establissement de sa fresche tyrannie sur Florence: mais cette-cy

(20) Plutarque, dans les Dits notables des anciens Roys, etc.

* Montaigne dit ici pourtant au lieu de partant, c'est pourquoi : il a fait encore ailleurs la même faute.

la plus notable, qu'ayant receu le premier advis des (21) monopoles que ce Peuple dressoit contre luy, par Mattheo dit Moroso, complice d'icelles, il le fit mourir, pour supprimer cet advertissement, et ne faire sentir, qu'aucun en la ville s'ennuyast de sa domination.

Il me souvient avoir leu autrefois l'histoire de quelque Romain, per-

---

(21) C'est-à-dire, conspirations. Rabelais s'est servi du mot de monopole dans ce sens-là. « Pleust à Dieu, dit-il » parlant des mutineries du Peuple de » Paris, que je sceusse l'officine en laquelle » sont forgés ces Schismes et Monopoles, » pour les mettre en évidence és confrai- » ries de ma paroisse ». Liv. I, ch. 17, p. 107, Edit. d'Amst., d'Henri Desbordes, sous le nom feint d'Henri Bordesius. ---- Monopole, conspiration, conjuration. Nicot.

sonnage de dignité, lequel fuyant la tyrannie du Triumvirat, avoit eschappé mille fois les mains de ceux qui le poursuivoyent, par la subtilité de ses inventions. Il advint un jour, qu'une troupe de gens de cheval, qui avoit charge de le prendre, passa tout joignant un halier, où il s'estoit tapy, et faillit de le descouvrir : mais luy sur ce point-là considerant la peine et les difficultez ausquelles il avoit desja si long temps duré, pour se sauver des continuelles et curieuses recherches qu'on faisoit de luy par tout; le peu de plaisir qu'il pouvoit esperer d'une telle vie, et combien il luy valoit mieux passer une fois le pas, que demeurer tousjours en cette transe, luy-mesme les rappella, et leur trahit sa cachette, s'abandonnant volontairement à leur cruauté,

pour oster eux et luy d'une plus longue peine. D'appeller les mains ennemyes, c'est un conseil un peu gaillard : si croy-je, qu'encore vaudroit-il mieux le prendre, que de demeurer en la fievre continuelle d'un accident, qui n'a point de remede. Mais puisque les provisions qu'on y peut apporter sont pleines d'inquietude et d'incertitude, il vaut mieux d'une belle asseurance se preparer à tout ce qui en pourra advenir ; et tirer quelque consolation de ce qu'on n'est pas asseuré qu'il advienne.

Fin du Tome II.

